



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

840

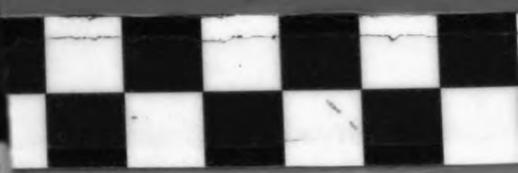


UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

ARC 830 51.5



ARC 830



Arc
830
51.5

WIDENER LIBRARY



HX 6GCB 4

Arc
830
51.5



Harvard College Library



FROM THE BEQUEST OF

EDWIN CONANT

(Class of 1829)

OF WORCESTER, MASS.

A fund established in 1892, the income thereof to be
applied to the benefit and increase of
the College Library.



NOTES
SUR LE
CHATELET.

NOTES
ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES FOUILLES FAITES ET LES MONUMENTS DÉCOUVERTS

SUR LA MONTAGNE

DU CHATELET,

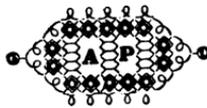
SITUÉE PRÈS DE FONTAINES (HAUTE-MARNE),

Par M. A. Phulpin,

Prêtre, Bachelier de Sorbonne et Curé du petit village de Fontaines.

Scilicet et tempus veniet, cum fluibus illis
Agricola, incurvo terram molitus aratro,
Exesa inveniet scabrâ rubigine pila,
Aut gravibus rastris galeas pulsabit inanes,
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

(VIRGILE. — GEORGIQUES, LIV. 1^{re}.)



NEUFCHATEAU,

IMPRIMERIE DE VICTOR DE MONGEOT.

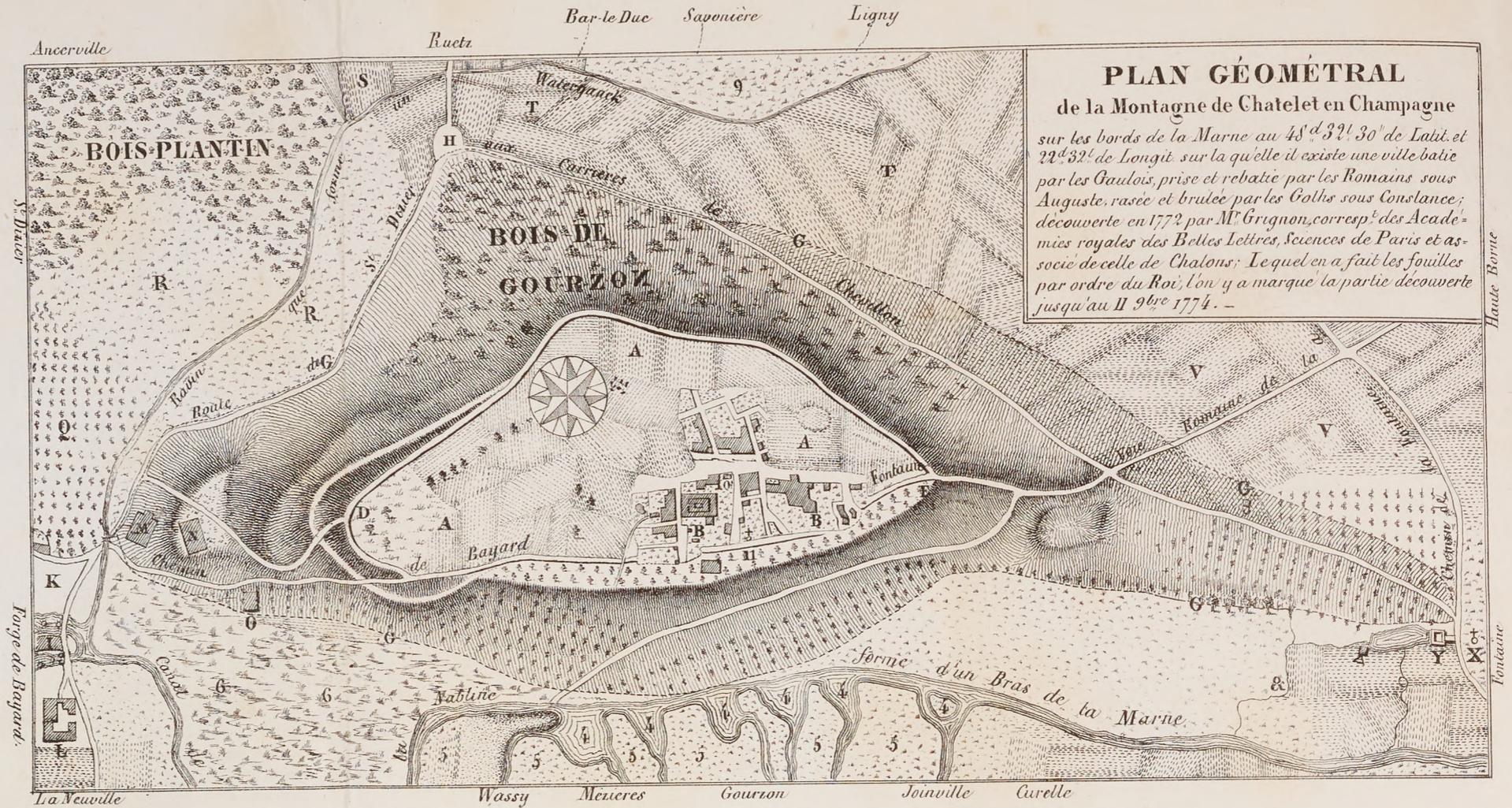
1840.

Ar 830.51.5



CONANT FUND

- A Surface de l'emplacement de la ville
- B Partie des ruines fouillées jusqu'au II 9^{bre} 1774
- C Maison sur le genou de la montagne
- D Porte de la ville au couchant
- E Porte de la ville au levant
- F Deux Esplanades separees par un mur
- G Pourtour de la base de la Montagne
- H Rond point du chemin de Ruetz
- I Forges et Moulins de Bayard
- K Ferme des Chanoines
- L Maison du maître de Forge
- M Couvent des forgerons
- N Maison des vigneron
- O Bureau des traites
- P Fosse de circonvallation
- Q Vigne de Bayard
- R Prairie artificielle
- S Ruisseau de Ruetz
- T Terres de Ruetz
- V Terres de Fontaine
- X Croix du village de Fontaine
- Y Fontaine de Fontaine
- Z Fontaine St Louvaut
- & Ruisseau du Moulin
- Δ Moulin de Fontaine
- 1 Vignes de Fontaine
- 2 Vignes de Gourzon
- 3 Prés de Fontaine
- 4 Ecluses de la forge
- 5 Patis de Gourzon
- 6 Marais des huit préts
- 7 Chemin du Bac
- 8 Cimetière de la ville
- 9 Pré. Madelaine
- 10 Maisonnelle
- 11 La croix -Des vero placée sur le chemin d'en haut = de Bayard à Fontaine



PLAN GÉOMÉTRAL
de la Montagne de Chatelet en Champagne
sur les bords de la Marne au 48^d 32' 30" de Latit. et
22^d 32' de Longit. sur la quelle il existe une ville bâtie
par les Gaulois, prise et rebâtie par les Romains sous
Auguste, rasée et brûlée par les Goths sous Constance;
découverte en 1772 par M^r Grignon, corresp^t des Academies
royales des Belles Lettres, Sciences de Paris et as-
socié de celle de Chalons; Lequel en a fait les fouilles
par ordre du Roi, l'on y a marqué la partie découverte
jusqu'au II 9^{bre} 1774. -

Echelle de
Perpendiculaire de la Montagne de Chatelet
100 200 300 400 Toises

Lève et dessiné par Grignon fils. Litho de Victor De Mongeot à Neufchâteau. de la Garsotte Sculp.

Langres, 1^{er} novembre 1840,

Dans le cours de l'été de l'année dernière, M. Girault de Prangey, inspecteur des monumens historiques de la Haute-Marne, consacra plus de six semaines à parcourir en tous sens ce département, dans le but d'avoir un aperçu général des diverses richesses monumentales qu'il renferme.*

C'est en faisant ces excursions scientifiques et

* Auteur du grand ouvrage sur les *Monumens arabes et mauresques de Cordoue, Séville et Grenade*. Ce magnifique ouvrage, un des plus remarquables que nous connaissons, sous le rapport scientifique, artistique et typographique, forme un cours complet de l'architecture arabe étudiée dans toutes ses parties sur les lieux mêmes. Jusqu'alors ce travail avait manqué à l'art architectonique; l'exactitude qui a présidé à son exécution en fait un ouvrage des plus précieux et des plus curieux. Nous apprenons que M. Girault de Prangey se propose de poursuivre cette belle et grande entreprise. (Voyez le *Rapport* fait le 11 avril 1840 sur cet ouvrage à l'Institut de France par MM. Hersent, Schnetz, Cortot, Nanteuil, Vaudoyer, Fontaine, Huyot, Debret, Leclère, Guénépin, Huvé, Le Bas, rapporteur, et Raoul-Rochette, secrétaire perpétuel.)

II.

archéologiques que *M. Girault de Prangey* eut occasion d'admirer la magnifique collection de médailles trouvées par *M. Phulpin*, curé du petit village de Fontaines. Il fut frappé, comme tous ceux qui les ont vues, de la beauté et de la merveilleuse conservation de ces médailles, toutes recueillies sur place. Il engagea, lui aussi, *M. Phulpin* à publier la relation exacte de ses travaux et de ses recherches, et fut assez heureux pour le décider à le faire le plus tôt possible*.

Mais les infirmités et le grand âge de *M. Phulpin* (il a 83 ans) ne lui permettant pas de suivre les détails minutieux que réclame l'impression d'un ouvrage, *M. Girault de Prangey* leva ces difficultés en nous proposant de l'aider dans ce travail. Nous acceptâmes cette mission laborieuse, et quinze jours furent consacrés par nous, dans le mois de septembre de l'année 1839, à étudier les lieux avec *M. le curé de Fontaines*.

Tout en revoyant la rédaction, nous avons cru utile de joindre, toutes les fois qu'il a été néces-

* Voyez le *Rapport* de *M. Girault de Prangey*, inséré dans le *Bulletin monumental de la Société pour la conservation et la description des Monumens historiques de France*, page 325, tome VI. — 1840.

III.

saire, nos observations et nos propres recherches à celles du manuscrit que nous étions chargé d'éditer, et aussi d'appuyer de citations indispensables certains points qui avaient besoin d'être éclaircis.

Nous avons divisé ce travail en trois parties distinctes, entremêlées de petits chapitres, pour plus de clarté. La première partie renferme des dissertations historiques sur l'origine et la destruction du Chatelet; la deuxième comprend tout ce qui a rapport aux fouilles et aux découvertes faites par M. Phulpin; enfin, la troisième a pour objet la description de monuments existants près du Chatelet, et une notice biographique sur Grignon.

Un concours de circonstances, qu'il nous était impossible de prévoir et que nous ne pouvons expliquer ici, nous a forcé de suspendre momentanément l'impression commencée de cet ouvrage, que nous pensions pouvoir terminer vers le premier janvier de cette année; mais nous n'avons pas perdu à ce retard, parce que, depuis lors, nous avons été à même de profiter de nouvelles observations qui nous avaient échappé, et de

IV.

nouvelles découvertes dont nous n'avions pas connaissance l'année dernière.

Qu'il nous soit permis , en terminant , de nous joindre aux personnes qui ont félicité M. Phulpin de la résolution qu'il a prise de donner le jour à ses intéressantes découvertes du Chatelet. M. Phulpin a non seulement droit à notre reconnaissance, en publiant un document précieux, nouveau sur l'histoire de notre département, mais encore à notre estime , en consacrant le produit de cette publication au soulagement des malheureux. Nous demanderons pardon à M. Phulpin d'avoir révélé un secret qu'il nous avait défendu de dévoiler ; mais si nous avons été indiscret, c'est afin d'engager davantage les amateurs à seconder sa noble idée.

J.-C. Mongin.

AVANT-PROPOS.

L'OUVRAGE que je publie est le fruit de mes loisirs et le résultat des heureuses découvertes que je fis sur la montagne du *Chatelet*, située entre Joinville et Saint-Dizier, dans le département de la Haute-Marne. Ce n'est qu'après les nombreuses et pressantes sollicitations, très-souvent réitérées, de savants distingués et d'hommes honorables, que je me suis enfin décidé à le mettre au jour. — « Vous devez ce » tribut à la science et à l'histoire de votre pays, » me disait-on de toutes parts, « pourquoi laisser » ignorer ces découvertes intéressantes ? C'est

VI.

» un vol que vous faites à l'archéologie en les
» conservant pour vous seul. » — Je dus donc
céder à ces insurances ; et je cédaï.

Mais j'éprouve un regret , je l'avoue , et ce regret , c'est de n'avoir pu faire la description bien complète des divers objets d'antiquités découverts par moi , parce qu'une grande partie n'est plus en ma possession ; d'un autre côté , mes infirmités et mon âge avancé ne m'ont pas permis de donner la nomenclature détaillée des médailles en argent , en grand , moyen et petit bronze , soit romaines , soit gauloises , que je possède , comme je l'ai fait pour celles en or. J'aurais encore désiré pouvoir joindre à ce travail quelques dessins des objets les plus curieux , mais le manque de dessinateur m'a forcé à y renoncer.

Quoi qu'il en soit , je livre au public ces notes archéologiques telles quelles , et sans prétention aucune de faire de la science : ce sera toujours une page et un document de plus pour notre histoire locale.

Le premier ouvrage qui parut sur le Chatelet porte ce titre : *Bulletin des Fouilles faites par ordre du roi , d'une Ville romaine , sur la petite*

VII.

montagne du Chatelet, entre Saint-Dizier et Joinville, en Champagne, découverte, en 1772, par Grignon, maître de forges à Bayard, correspondant de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, de celle des Sciences de Paris, associé de celle de Châlons. — A Bar-le-Duc, chez Christophe, imprimeur-libraire, etc., 1774. En 1775, il fit encore paraître un second Bulletin sous le même titre.

Depuis lors, quelques notes superficielles sur le Chatelet furent insérées dans les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, dans ceux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, et dans d'autres ouvrages : les premières sont en partie relatives aux découvertes faites par Grignon, et les secondes à celles qui ont été faites par moi.

Sans doute, en entrant dans les détails les plus minutieux sur les divers objets qu'il a recueillis, Grignon a rendu de grands services à la science, car avant tout son ouvrage est savant. Mais on ne peut comprendre comment, dans un espace de terrain aussi vaste que celui sur lequel il a opéré, il a découvert si peu de médailles et d'objets en or. Soit que le ha-

VIII.

sard lui ait été défavorable, soit encore que les fouilles aient été mal dirigées ou mal surveillées, ses recherches n'eurent pas tout le succès matériel qu'il en devait espérer. Plus heureux que lui, dans une zone assez resserrée, j'ai pu recueillir de véritables richesses numismatiques, richesses qui ont dépassé, même de beaucoup, mes espérances.

A. Phulpin.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LE CHATELET.

PREMIÈRE PARTIE.

POSITION TOPOGRAPHIQUE DU CHATELET.

EN sortant de la jolie ville de Joinville, vous apercevez, à droite de la route qui conduit à Saint-Dizier, une petite montagne isolée et presque à pic, située à une égale distance de ces deux villes, sur le territoire de Gourzon *. C'est cette montagne, appelée dans le pays *le Chatelet*, qui a été, à diverses époques, l'objet de plusieurs dissertations savantes plus ou moins curieuses, et sur le sommet de laquelle on a découvert des antiquités romaines du plus haut intérêt.

* Canton de Chevillon, arrondissement de Vassy, département de la Haute-Marne. Ce village fait partie de la Champagne, et dépendait autrefois de la principauté de Joinville.

Voici la description qu'en donne Grignon dans le deuxième *Bulletin* de ses fouilles sur le Chatelet, et que j'ai cru devoir transcrire ici, parce qu'elle m'a paru exacte sous plusieurs rapports :

« La petite montagne de Chatelet est située au 48° degré 32' 50" de latitude, et au 22° 32' de longitude, au bord de la rivière de Marne.....; elle est environnée des villages de Gourzon, de Fontaines, de La Neuveville, de la forge de Bayard et de la commanderie de Ruetz. La base de sa masse est un ovale allongé, qui a, dans son grand diamètre dirigé de l'ouest-nord au sud-ouest, huit cent quatre-vingt-dix toises de longueur, et trois cent quatre-vingt-dix toises dans son petit diamètre, du sud au nord, enfin deux mille cent toises de pourtour; elle s'élève de deux cents pieds au-dessus du niveau de la rivière, et se termine par une plate-forme d'environ soixante mille toises carrées de superficie, qui étoient entièrement occupées par l'assiette de la ville, formant une espèce de triangle curviligne, dont les trois parties saillantes figuroient trois espèces de bastions, dont l'un est dirigé au couchant, le second au nord et le troisième au levant. Le haut de cette montagne est isolé entièrement, mais sa base s'enracine au sud-est avec le coteau de Fontaines; elle est délimitée au midi par la rivière de Marne qui la baigne, à l'ouest-nord et au nord par

le vallon de Ruetz, au nord-est et à l'est par le ravin creusé dans les terres de Fontaines.

» Le côté de la montagne qui est exposé au midi, étant coupé presque à pic, est inculte dans la plus grande partie de son étendue, excepté à sa base, qui est garnie de vignes; le côté qui regarde l'ouest forme un angle, prolongé par l'éboulement des terres supérieures sur une pente d'environ onze pouces par toise, ce qui la rend accessible aux voitures, et permet de la cultiver sur les deux tiers de sa hauteur; le surplus est une rocaille couverte de buissons.

» En tournant le vallon de Ruetz, au nord et nord-est, le penchant de la montagne prend de la raideur, et est couvert des bois communaux de Gourzon; la partie exposée à l'est-sud est fort escarpée, mais cependant praticable pour les voitures, qui traversent la montagne par le vieux chemin de Bayard à Fontaines. »

L'air qu'on respire sur le Chatelet est pur, mais très-vif. Depuis l'époque à laquelle Grignon fit la description que je viens de citer, l'aspect de la montagne a peu changé : seulement une partie du sommet a été plantée de bois, qui généralement ne croît pas bien, soit à cause de la terre qui est très-légère et sans consistance, soit peut-être aussi à cause de la violence des vents qui soufflent presque continuellement.

Du sommet de cette montagne, on découvre au loin et presque d'un seul coup-d'œil les diverses localités qui l'entourent; on est surtout émerveillé de la magnifique perspective que présente la belle et délicieuse vallée dans laquelle se trouvent les villages de Fontaines et de Sommeville. La Marne coule en serpentant au milieu des prairies, et vient arroser le pied de la montagne; des bouquets de bois sont plantés çà et là, et l'horizon est bordé par de belles forêts.



**DESTINATION DU CHATELET A L'ÉPOQUE
GALLO-ROMAINE.**

GRIGNON, soit pour donner plus d'importance aux fouilles qu'il fit faire sur le Chatelet, soit qu'il fût convaincu de ce qu'il avançait, émit le premier l'opinion qu'une ville romaine avait été bâtie sur cet emplacement, et il appuie son opinion sur les observations qu'il a faites sur les lieux. Au reste, voici sa description :

« Je jetai alors un coup-d'œil attentif sur cette montagne; je reconnus que sa surface avoit été en partie aplanie à mains d'hommes, quoiqu'elle soit un peu plus élevée à l'est qu'à l'ouest; le surplus est horizontal, le côté du nord étant un peu incliné. Je vis que l'espèce de bastion au couchant étoit formé de

terres rapportées; qu'à partir de ce point il régnoit au pourtour de la montagne, sans interruption depuis l'ouest-sud jusqu'à l'est-est-sud, en passant par le nord, un cordon saillant qui délimitoit toute cette partie et ressembloit aux ruines d'un mur écroulé sur ses fondemens, mais masqué par les terres dont il est recouvert et par des buissons qui s'y sont enracinés.

» Ce cordon sépare deux espèces d'esplanades, de vingt-quatre pieds chacune de largeur, qui règnent dans toute cette étendue : l'une, intérieure, est entièrement formée de terre rapportée pour l'élever de niveau sur le penchant de la montagne; l'autre est extérieure; elle est assise dix ou douze pieds plus bas que le mur et pratiquée dans le massif de la montagne excavée et régagée. On sait que les Romains nommoient ces terrasses *pomæria*, qu'il n'étoit pas permis aux habitants des villes de pratiquer des jardins sur celle qui étoit intérieure, et que la charrue ne pouvoit approcher de l'extérieure.

» Je remarquai que, du côté du midi, il existoit des traces légères de pareilles terrasses, mais bien plus déformées par une culture ancienne que celles des autres parties, surtout dans le bois de Gourzon, où la portion qui exista a conservé son niveau, ses dimensions et ses alignements.

» Je vis que le cordon du mur dont j'ai parlé étoit interrompu dans un endroit où l'on voyoit les traces

d'un ancien chemin, rendu sinueux pour en diminuer le rempant, lequel partoît de la vallée de Ruetz à l'ouest-nord pour monter à la ville; que cette séparation de mur étoit sans doute l'entrée de la ville, et que le pomérian, dans cet endroit, avoit plus de largeur et formoit une espèce de place qui avoit quatre issues.

» Je vis aussi, sous le bastion à l'ouest, un fossé de circonvallation au-dessus de ce pomérian, qui en rendoit l'accès très-difficile dans cette partie; mais ce fossé s'est effacé par la suite des temps dans le surplus de son étendue; il formoit une courbe sous le bastion et se prolongeoit au nord sur une ligne parallèle à celle des esplanades. »

On voit, d'après cet extrait, que Grignon avoit étudié les localités avec beaucoup de soin et d'attention, et qu'il tenoit essentiellement à prouver qu'une ville romaine avoit existé sur cette montagne. Mais la position particulière de cette place, sa zone resserrée, la difficulté des abords, et le peu de communications que cette prétendue ville devoit nécessairement avoir avec d'autres, sont quelques-unes des raisons qui m'ont toujours fait penser qu'il y avoit eu sur le plateau du Chatelet non une ville, mais seulement un camp romain.

Au reste, je ne veux pas combattre avec mes propres armes une opinion qui a été sanctionnée par

l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à une époque, il est vrai, où la science archéologique n'avait pas encore atteint au degré de hauteur où elle est arrivée de nos jours ; mais je crois devoir, pour plus de sûreté, m'appuyer des savantes recherches faites par M. de Caumont sur ce sujet*.

« Les Romains, dit-il, apportaient beaucoup de soin dans le choix des lieux où ils établissaient un camp, et ils observaient des règles que Polybe, Hygien, Végèce et plusieurs autres auteurs nous ont transmises.

« Le dedans de leur camp, dit l'historien Flavius Joseph, est séparé par quartiers où l'on fait les logements des officiers et des soldats ; on prendrait la face du dehors pour les murailles d'une ville, parce qu'ils y élèvent des tours également distantes, dans les intervalles desquelles ils posent des machines propres à lancer des pierres et des traits..... Le dedans est divisé par rues, au milieu desquelles sont les logements des chefs, un prétoire fait en forme de temple, un marché, des boutiques d'artisans et des tribunaux, où les principaux officiers jugent les différends qui s'élèvent : ainsi on prendrait ce camp pour une ville faite en un moment, tant le grand nombre de ceux qui y travaillent et leur lon-

* Cours d'Antiquités monumentales, professé à Caen, en 1830, par M. de Caumont, correspondant de l'Institut, etc. : tome 2, seconde partie, ére gallo-romaine. Paris, 1831, pages 289 et suivantes.

» que expérience le mettent en cet état plus tôt qu'on ne le saurait croire; et si l'on juge qu'il en soit besoin, on l'environne d'un retranchement de quatre coudées de largeur et de profondeur égale. »

» Les Romains faisaient grand cas de la proximité des rivières, qui fournissaient l'eau dont ils avaient besoin, en même temps qu'elles défendaient l'accès du camp. Ils se plaçaient ordinairement sur un terrain en pente douce, exposé au midi, afin de profiter de la chaleur du soleil, qui leur était si utile en hiver; ils cherchaient à réunir aux avantages précédents celui de dominer sur les contrées voisines, et se plaçaient sur des points très-élevés d'où la vue pouvait découvrir un vaste horizon. Les camps romains étaient habituellement carrés ou oblongs, ayant quelquefois leurs angles arrondis. Lorsqu'il y a eu dérogation à cette règle, c'est que la configuration des éminences sur lesquelles les camps étaient assis, ou d'autres circonstances naturelles ont fait sacrifier la régularité à la force.

» Les camps étaient de plusieurs espèces : on appelait *castra stativa*, ou stations, les camps fixes qui servaient de retraite à des troupes permanentes, proposées à la garde du pays; ils ont souvent donné naissance à des villes ou à des bourgades.

» Les enceintes fortifiées dans lesquelles les troupes passaient leurs quartiers d'hiver s'appelaient *cas-*

tra hiberna; ils sont aussi devenus quelquefois des stations, et par suite des villes romaines.

» Les *castra aestiva*, ou camps temporaires, étaient fortifiés avec moins de soin que les camps d'hiver, et n'ont dû servir que pendant un temps assez court.

» Végèce, qui écrivait au iv^e siècle, nous apprend qu'alors les camps étaient bien moins réguliers qu'aujourd'hui : le carré long était encore la forme la plus ordinaire; mais on les faisait aussi, suivant les lieux, circulaires, demi-ronds ou triangulaires. »

On voit, d'après ces observations et même d'après la description des lieux donnée par Grignon, que mon opinion sur l'existence présumée d'un camp romain sur le Chatelet se trouve pleinement justifiée, puisqu'elle réunit toutes les conditions que les Romains apportaient dans le choix de leurs camps. Il ne reste donc maintenant aucun doute sur la disposition qu'a eue autrefois l'emplacement dont nous nous occupons. Ainsi, Grignon a pu fort bien s'être trompé sur ses prétendues découvertes de temples et de divers autres édifices publics, en attribuant à ces constructions une destination différente de celle qu'elles doivent avoir eue réellement, et il a dû aussi induire facilement en erreur les personnes qui s'en sont occupées alors, sans avoir vu la localité.

Au reste, M. Baudot, président de la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or, qui

a visité les lieux, s'explique ainsi à ce sujet, dans une lettre qu'il m'écrivit en 1826 :

« Permettez-moi, je vous en prie, de vous exprimer, d'après ce que j'ai vu, ma pensée sur celui de ces monuments (*le Chatelet*) duquel vous possédez le sol. Je ne pense pas qu'une ville entière ait existé sur la montagne du Chatelet, mais seulement un fort, une tour, une enceinte fortifiée (*castrum*), ainsi que ceux qui, sous les Gaulois, comme sous la domination romaine, étaient placés près des rivières et des fleuves. Le vôtre séparait deux peuples : il servit à l'un d'eux de poste important pour le défendre des entreprises injustes que pouvait tenter l'autre relativement aux droits et à la propriété du premier; il servait également de fanal à celui chez lequel il était placé, pour l'avertir en cas d'invasion de l'ennemi; il était encore utile pour protéger la perception du tribut de passage ainsi que celui de la pêche, qu'ils possédaient ensemble ou séparément,

» Nous en avons plusieurs exemples en Bourgogne, sur les bords de la Saône, et particulièrement dans un village que je connais beaucoup, lequel, ainsi que votre montagne, conserve encore le nom de Chatelet; il est situé entre Saint-Jean-de-Losne et Seurrez, et dans son territoire on a découvert un puits caché depuis bien des siècles, ainsi que des

» médailles de tous métaux, et d'antiques matériaux
» de constructions.

» Il me paraît donc certain qu'il n'a été, dans
» les temps antiques, placé sur votre montagne qu'un
» fort (*castrum*), et ce, près du cours de la Marne,
» parce que cette rivière séparait, dans cet endroit,
» la Gaule Celtique de la Belgique, comme il arrivait
» souvent relativement aux jonctions des provinces,
» séparations dont parle César, mais qu'il ne faut pas
» toujours croire à la lettre dans toute la Gaule; et ce
» cours séparait également les Lingons des Rémois;
» ces derniers, étant alliés des Eduens, tenaient dans
» la Belgique le même rang que leurs amis dans la
» Celtique. » *

Plusieurs autres savans antiques distingués, auxquels j'ai fait voir les lieux à diverses époques, ont exprimé la même opinion, et ont conclu tous, après les avoir étudiés, qu'il n'y avait plus de doute sur l'existence d'un camp sur la montagne du Chatelet pendant l'occupation des Gaules par les Romains; que d'ailleurs le nom de Chatelet, conservé par la tradition à cette place, se retrouve dans un grand nombre de localités où l'on a constaté de semblables découvertes. **

* Lettre de M. Baudot, datée de Dijon le 4 mai 1826.

** Les emplacements qui ont servi à des camps romains portent généralement des désignations qui en rappellent l'origine, tels que : Chatelets, Chatelliers, Castels, Castelliers, Castillons, etc. Ces noms, qui signifient lieux fortifiés, s'appliquent

**NOMS PRÉTENDUS DONNÉS AU CHATELET
A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.**

LORSQUE Grignon publia le résultat de ses premières recherches sur la découverte d'une ville antique, cette nouvelle eut du retentissement dans toute l'Europe. Non seulement les savans suivirent les progrès de cette découverte avec le plus vif intérêt, mais encore les personnes étrangères aux sciences archéologiques. Chacun voulut émettre son opinion sur cette ville sortie du sein de la terre; chacun disputa pour déterminer sa position géographique ancienne, ou pour lui donner un nom qu'elle n'a jamais eu.

Les savans de l'époque surtout se torturèrent beaucoup l'esprit à ce sujet, et la *Gazette de France* fut l'écho fidèle de ces dissertations scientifiques, plus ou moins raisonnables. Parmi ces derniers, un académicien de Vienne, nommé Sceyb, alla jusqu'à nier l'existence antique de la ville actuelle de Langres, et chercha à prouver qu'*Andomatunum*, nom que portait cette ville sous la domination romaine, était situé sur la montagne du Chatelet*. D'autres écrivains en font une *civitas Lingonum*. Une dame, qui garde l'anonyme, demanda si la ville découverte sur le Chatelet

quelquefois aussi aux châteaux du moyen-âge. Beaucoup d'enceintes s'appellent encore CAMPS DE CÉSAR, et d'autres CAMPS DES ROMAINS.

* GAZETTE DE FRANCE, journal politique, n° 38, du 13 mai 1774.

n'est pas *Alesia* (Alise). Enfin, un auteur d'une histoire manuscrite de Joinville, qui écrivait au xvii^e siècle, paraît un peu plus raisonnable : il mentionne, à l'article Gourzon, village situé en face du Chatelet, sur la rive gauche de la Marne, qu'*anciennement la cité de Gorse* fut bâtie sur la montagne de Chatelet, fnage dudit Gourzon, sous Bayard, qui, depuis, aurait été ruinée, et sous ses ruines se trouvent des médailles d'or, d'argent et de laiton des empereurs Arcadius et Honorius : de là est demeuré le vestige du village de Gourzon, ainsi qu'il se connaît par un vieux titre du mois de février 1240.*

Grignon s'épuise d'érudition et disserte longuement pour réfuter ces diverses opinions hasardées, et démontrer que ni l'une ni l'autre de ces villes antiques n'a existé sur le Chatelet; mais lui aussi, sans être plus heureux, veut donner un nom à la prétendue ville qu'il vient de découvrir.

« L'on pourroit, dit-il, former une conjecture plus » vraisemblable, en désignant la ville de Chatelet par » *Noviomagus Vadicassium*, que l'on trouve dans les

* Il est fait mention, dans les annales bénédictines, d'un monastère de Gorze, dont l'abbé Einold eut, vers 924, des contestations assez vives avec Boson II, duc de Bourgogne, qui se trouvait alors à Vitry, au sujet de quelques possessions appartenant à ce monastère et que ce dernier avait usurpées. — Fragmens tirés d'un manuscrit contenant des recherches chronologiques et historiques sur l'ancienne ville de Vitry-en-Perthois, sur ses comtes particuliers et sur les comtes de Troyes ou de Champagne, par Charles-Maxime Detorey, juriconsulte, ancien juge de paix du canton de Vitry-le-François. — Paris, A. Pougin, libraire. 1839 — pag. 38.

» *Tables de Ptoloméé*. Les motifs de notre conjecture
 » sont que : 1° à cent toises de Chatelet existe le ha-
 » meau de La Neuville, qui rend en françois le mot
 » *Noviomagus*; ce hameau a pu être fondé par une
 » partie des habitants de Chatelet, qui furent forcés,
 » après le sac de leur ville, de chercher un asyle qui
 » ne fût pas éloigné de leurs possessions territoriales
 » que l'ennemi n'avoit pu leur enlever; 2° les *Vadi-*
 » *casses* étoient un peuple désigné par Ptoloméé pour
 » avoir existé près de la Gaule Belgique. Pline parle
 » de ce peuple après les *Tricasses*. Aucun auteur n'est
 » d'accord sur le territoire qu'occupoit ce peuple :
 » M. de Valois le place dans le pays des *Catalauni*;
 » M. Danville les transporte en Picardie, dans le Va-
 » lois; M. l'abbé de Longrue ne sait où les loger. Les
 » preuves de M. Danville contre le sentiment de M. de
 » Valois ne sont que conjecturales à l'égard de ce
 » peuple, etc. » *

Toutes ces conjectures étant dénuées de vraisemblance, je ne m'arrêterai pas à les réfuter; d'ailleurs, j'ai exprimé positivement plus haut mon sentiment sur le Chatelet.

Quoi qu'il en soit, il n'est fait mention de ce lieu dans aucun historien et par aucun géographe ni ancien ni moderne.

* Premier Bulletin des fouilles faites par Grignon sur le Chatelet.

**DES PEUPLES QUI ONT DU HABITER LA MONTAGNE
DU CHATELET.**

LES recherches faites par moi sur place m'ont amené à reconnaître que différents peuples ont habité la montagne dont nous nous occupons. La situation naturellement fortifiée de cet emplacement a dû le faire rechercher avec empressement par les premiers habitants qui occupèrent la contrée. Ils avaient là un lieu assuré de refuge pour se mettre à couvert des dangers de toute sorte qu'ils pouvaient avoir à craindre, et plus tard il importait essentiellement aux Romains de s'emparer d'une position aussi avantageuse pour eux sous bien des rapports.

A part les médailles gauloises et romaines que j'ai trouvées, j'ai rencontré, en faisant mes fouilles, une immense quantité de cendres et de charbon, formant deux couches bien distinctes de ruines. C'est dans la couche la plus avancée dans les terres que j'ai découvert les médailles gauloises et un grand nombre d'objets grossièrement fabriqués; les médailles et autres objets d'arts enfouis dans les décombres de la seconde couche de ruines rappelaient en général les plus beaux temps de l'époque romaine.

Je conclus donc que deux différents peuples ont habité successivement, et à deux époques éloignées, la montagne du Chatelet : les premiers furent des Gaulois, et les seconds des Romains. N'ayant pas de preuves à donner sur son occupation par d'autres peuples antérieurs à ceux-ci, je me garderai de rien affirmer à ce sujet.



**ÉPOQUES PRÉSUMÉES DE LA RUINE
DU CHATELET.**

IL est évident qu'une main de feu, qu'une volonté destructive a présidé au bouleversement et à l'anéantissement complet du camp dont nous parlons; il est certain que de violentes attaques, que de sanglants combats ont dû être livrés sur ce lieu, aujourd'hui si calme, si désert; plusieurs squelettes trouvés dans les décombres le prouvent assez; de plus, deux ruines successives, bien distinctes, qui l'attestent encore, ont été constatées.

Mais quelles furent les causes désastreuses qui amenèrent ces catastrophes, et à quelles époques arrivèrent-elles? L'histoire ne nous ayant laissé aucun document relatif à ce sujet, il serait impossible de les rechercher si les médailles trouvées dans le sol ne

venaient à notre aide, en nous servant de guide, d'une manière sinon positive, du moins approximative : c'est donc sur elles seules que je puis m'appuyer pour établir mes présomptions.

Ainsi, on ne découvre sur la montagne aucune médaille romaine antérieure à Jules César, tandis que depuis cet empereur inclusivement, jusqu'à Julien-l'Apostat exclusivement, on en rencontre un nombre considérable.

Ce fait établi, cherchons maintenant par suite de quels évènements ont dû avoir lieu les deux ruines successives du camp situé sur la montagne du Chatelet.

D'après Jules César et des auteurs antérieurs et postérieurs, la Gaule Belgique était séparée de la Gaule Celtique par la Marne, *Matrona*. Ausone lui-même s'exprime ainsi : *Matrona Gallos Belgasque intersita fines*. La Gaule Celtique s'étendait le long de la rive gauche de la Marne, et la Gaule Belgique occupait la droite de cette rivière. Ainsi, la montagne du Chatelet, qui est située sur la rive droite, se trouvant dans la Gaule Belgique, devait faire partie du pays des Catalauniens (le S.-E. du département de la Meuse, et le N.-O. du département de la Haute-Marne), dont la capitale était *Duro-Catalaunum*, puis *Catalauni* (Châlons-sur-Marne). Le pays des Catalauniens dépendait lui-même des Rémois ou

Rèmes, *Remi*, qui avaient pour capitale *Duro-Cor-torum*, ensuite *Remi* (Reims).

Telle était la ligne de délimitation de la Celtique et de la Belgique et la situation de la contrée dont nous nous occupons, lorsque César y pénétra. On peut, sans trop de présomption, attribuer aux événements suivants, rapportés dans les *Commentaires*, la première destruction du Chatelet.

Pendant que César était en quartiers d'hiver dans la Gaule citérieure, il apprit que les Belges se liguèrent contre lui. Cette coalition avait plusieurs causes, entr'autres celles-ci : ils craignaient qu'après avoir pacifié toute la Gaule, l'armée romaine ne vint envahir leur territoire; en outre, ils étaient excités par un grand nombre de Gaulois, qui, mécontents déjà d'avoir vu les Germains s'établir quelque temps auparavant sur leur territoire, voyaient avec plus de peine encore les Romains hiverner dans le pays et y rester à demeure*.

César, inquiet de ces démonstrations hostiles, ne perdit pas de temps. Après avoir rassemblé à la hâte ses légions, il arrive en peu de jours vers les frontières des Belges**. Les Rèmes surpris, effrayés par cette célérité, se détachèrent des autres Belges et

* CESARIS COMMENTARII DE BELLO GALLICO. Lib. 2. cap. 1.

** LOCO CIT. CAP. II.

s'empressèrent de se soumettre à lui *. Les Belges, de leur côté, s'étant dirigés au devant de César, dévastèrent la campagne et brûlèrent les bourgs et les maisons qui se trouvèrent sur leur route dans le territoire des Rèmes **.

Ainsi, d'après cette citation abrégée des *Commentaires de César*, on voit que la destruction du camp du Chatelet n'a pas dû être faite par les Romains, mais aurait pu fort bien être comprise dans le nombre des localités incendiées par les autres peuples coalisés de la Belgique, pour se venger de la défection des Rèmes. Au reste, les *Commentaires* ne fournissent aucun autre passage d'après lequel on puisse assurer que les Romains sont les auteurs de cette destruction.

Ce premier point éclairci, il en reste un autre, celui de la seconde ruine du Chatelet, laquelle peut se rattacher à trois époques différentes que nous allons retracer.

La première époque a pu avoir lieu de l'année 552 à 555, date de l'arrivée de Julien dans les Gaules. Je me bornerai à copier le récit de Gibbon, qui paraît y avoir rapport.

« Dans l'aveugle acharnement de la discorde civile, Constance avait abandonné aux barbares de là

* *Loco cit.* cap. III.

** *Ibid.* cap. VII.

Germanie les contrées de la Gaule qui obéissaient encore à son rival (552). Un nombreux essaim de Francs et d'Allemands furent invités à passer le Rhin, par des présents, des promesses, l'espoir du pillage et le don de toutes les terres qu'ils pourraient envahir. Mais l'empereur, qui, dans un embarras momentané, avait eu l'imprudence d'attirer ces hôtes destructeurs, sentit bientôt combien il était difficile de faire renoncer des alliés si dangereux à des contrées dont ils connaissaient la richesse. Indifférents à la qualification de révolte ou de loyauté, ces voleurs indisciplinés traitaient comme leurs ennemis naturels tous les sujets de l'empire dont ils convoitaient les possessions. Quarante-cinq villes florissantes, Tongres, Cologne, Trèves, Worms, Spire, Strasbourg, et un grand nombre d'autres villes et villages furent ravagés et la plupart réduits en cendres. . . . Des sources du Rhin jusqu'à son embouchure, les conquêtes des Germains s'étendirent à quarante milles vers l'occident de ce fleuve; mais les pays qu'ils avaient dévastés étaient trois fois plus étendus que leurs conquêtes. Jusqu'à une distance beaucoup plus éloignée, toutes les villes ouvertes des Gaulois étaient désertes, et les habitants, renfermés dans les villes fortes, ne pouvaient plus recueillir de grains que sur les terres encloses dans l'enceinte de leurs murs. Les légions romaines, sans paie et sans vivres, sans ar-

mes et sans discipline, tremblaient à l'approche et même au seul nom des barbares *.

Pour la seconde époque, si l'on regarde la date de la deuxième destruction du Chatelet comme postérieure à celle que je viens de citer, on pourrait la rapporter aux nouvelles invasions des Germains dans les Gaules, sous Valentinien, qui les défit et les força de s'enfuir jusqu'auprès de Châlons-sur-Marne, car ils avaient là dans les plaines catalauniennes (à peu de distance du Chatelet) leur principale armée **.

S'il faut ajouter foi au manuscrit de l'*Histoire de Joinville*, cité à la page 13 de cet ouvrage, lequel fait mention de médailles d'Arcadius et d'Honorius trouvées sur le Chatelet, on pourrait rapporter à cette troisième époque, d'une manière plus positive, la seconde ruine de ce camp, en l'attribuant à une nouvelle invasion des Germains (en 407), plus désastreuse encore que les précédentes :

« Tandis que la fidélité des Francs et la neutralité des Allemands semblaient assurer la paix de la Germanie, les sujets de Rome, sans méfiance des calamités qui allaient fondre sur eux, jouissaient d'une douce sécurité, à laquelle la Gaule était peu accoutumée. Leurs troupeaux paissaient librement sur le

* HISTOIRE DE LA DÉCADENCE ET DE LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN, par EDOUARD GIBBON. — Première époque. Chap. xix.

** GIBBON. Chap. xxv.

terrain des barbares, et les chasseurs s'enfonçaient sans crainte et sans dangers dans l'obscurité de la forêt Hercinienne. Les bords du Rhin étaient, comme ceux du Tibre, couverts de maisons élégantes et de fermes bien cultivées; et, si un poète eût descendu ce fleuve, il aurait pu demander lequel des deux côtés appartenait aux Romains. Cette scène de paix et d'abondance fut tout-à-coup changée en un désert, et l'affreux aspect des ruines fumantes distinguait seul la désolation de l'homme de la désolation de la nature*.

* L'invasion des barbares, dit M. Taillard, vint, d'une manière terrible, tirer la Gaule de son assoupissement. Stilicon, ministre d'Honorius, avait imprudemment dégarni la frontière germanique des troupes romaines qui la protégeaient: tout-à-coup les hordes sauvages de l'Orient et du Nord s'élancent de leurs solitudes et fondent sur l'Occident. Des peuplades inconnues, accourues des rives du Jaick ou des bords du Volga, des pasteurs de l'Instrut, des guerriers du Weser, des colons du Danube, apparaissent à la fois comme un *Pandemonium* sorti de dessous terre, au milieu de la Gaule surprise et saisie d'effroi. C'est alors un désordre affreux, un pêle-mêle, un chaos sans exemple, un spectacle épouvantable; et, c'est à peine si l'imagination peut se retracer l'idée de

* Gibbon. Chap. xxx.

ces saturnales de la barbarie en délire. Il n'est point d'excès auxquels ne se livre la fureur déchainée de ces peuples féroces. Partout s'étend le pillage, la désolation, l'incendie et la mort. L'habitant des cités, réveillé en sursaut, ne voit autour de lui que la flamme, n'entend que des hurlements, des cris de désespoir, des gémissements aigus. Les populations éperdues, haletantes, déjà décimées par le fer, ont à peine le temps d'échapper à ces barbares, qui chassent partout devant eux des multitudes confuses de vieillards, de femmes et de prêtres * . »

Saint Jérôme, dans une de ses lettres, rapporte tous les détails affreux de cette invasion, sans exemple jusqu'alors dans les fastes de l'histoire :

« Des nations féroces et innombrables, dit-il, ont occupé toutes les Gaules; tout ce qui se trouve entre l'Océan et le Rhin est dévasté par le *Quade*, le *Vandale*, le *Sarmate*, l'*Alain*, le *Gévide*, le *Saxon*, le *Bourguignon*, l'*Allemand*, etc., etc. »

« C'est ainsi, ajoute M. de Caumont, dans son cours d'antiquités monumentales, que sur un grand nombre de points la population fut anéantie ou dispersée. Les familles s'éteignirent ou prirent la fuite; des lieux couverts d'habitations furent changés en déserts; des forêts s'élevèrent dans la suite sur ces

* *ESSAI SUR LES DESTINÉES DU RÉGIME MUNICIPAL DANS LA GAULE*; PAR M. TAILLARD, CONSEILLER À LA COUR ROYALE DE DOUAI. — Cité par M. de CAUMONT.

ruines délaissées et les ont cachées complètement, jusqu'à ce que le hasard en ait révélé l'existence.....

» Beaucoup de villes considérables furent aussi abandonnées et transportées sur d'autres points; et, dans celles qui sont restées à leur ancienne place, des inégalités du sol, des protubérances indiquent encore très-souvent les lieux où des ruines d'édifices se trouvent amoncélées. »

Résumons. Peu de temps après la première destruction du Chatelet par les Belges coalisés, les Romains durent élever sur ses ruines encore fumantes un camp situé favorablement entre la frontière des Rèmes et celle des Tricasses, entre la Celtique et la Belgique. En effet, une position aussi avantageuse que l'était cette montagne, a dû leur faire sentir l'urgente nécessité de fortifier ce point pour assurer leur conquête.

C'est aussi par une de ces nombreuses et violentes commotions qui ébranlèrent toute la Gaule et qui se succédèrent d'une manière si effrayante, depuis Julien jusqu'à Honorius, que le Chatelet a dû disparaître une seconde fois pour ne plus se relever de ses ruines. Sans les fouilles commencées en 1772 par Grignon, on ignorerait peut-être encore aujourd'hui qu'un camp romain était situé sur cette montagne, tant les moindres traces d'habitations en sont effacées.

VOIES ROMAINES.

UNE seule voie romaine sortait du camp du Chatelet au levant ; elle traversait la montagne sur un des côtés , et communiquait avec Naix , *Nasium* * , avec Neufchâteau , *Novimagus* ** , et avec Grand , *Granum* *** . Cette voie , qu'aucun auteur ne men-

* Ancienne ville romaine , qui a dû être ruinée à peu près à la même époque que le Chatelet. On y a trouvé un grand nombre de médailles gauloises et romaines. La tradition donne à cette ville antique une étendue considérable. Ainsi , elle aurait embrassé les villages de Saint-Amand , Boviolle et Naix. On prétend que sur une montagne située vis-à-vis de Boviolle et au midi ; il a existé autrefois un vaste temple qu'on pense avoir été consacré à Jupiter , et que le nom du village de Boviol ou Joviol pourrait bien dériver de Jovis. — Je possède une médaille en plomb fort curieuse qui a rapport à cette ville ; elle est d'un petit module et porte des rebords : on y lit le mot NASI : le revers représente un cheval , et dans le champ on voit ces deux lettres RN.

** NEUFCHATEAU , sans être précisément une ville romaine , doit néanmoins son origine à ces conquérants des Gaules : ils y bâtirent un fort sur l'emplacement du château dont les vestiges subsistent encore aujourd'hui ; ils lui donnèrent le nom de NOVIMAGUS , changé au moyen-âge en celui de NEOCASTUM , et plus tard en NEUFCHATEL et enfin NEUFCHATEAU. La position de ce fort est indiquée sur les tables de Peutinger ou Théodosiennes , entre MOSA , Meuse ou Meusi , et TULLUM-LEUCORUM , Toul. — La grande voie romaine , venant de Langres , passait sous les murs de Neufchâteau : on en voit encore les traces ; elle allait aboutir à Toul , après avoir traversé la station romaine de SOLIMARIACA , Soulosse , et le camp romain dit de Julien , non loin de ce même village. — Des embranchements liaient cette ville avec celles de Grand et de Naix ; ces embranchements sont encore visibles dans les villages environnants.

*** Autre ville romaine aussi détruite et qu'on prétend avoir été fondée par GRANUS , préfet envoyé de Rome dans cette partie de la Gaule Belgique. On y voit entr'autres monuments antiques un vaste amphithéâtre encore assez bien conservé. — VOYER Discours préliminaire pour l'Histoire de l'ancienne cité romaine de Grand (Vosges). — Nancy , V^e Hissette. 1836.

D'autres personnes prétendent que GRANDS'est ainsi appelée du même mot GRANUS , surnom d'Apollon , dieu de la médecine , art qui aurait été alors en honneur dans cette ville ; ce qui favoriserait cette opinion , c'est qu'on a trouvé dernièrement une pierre d'une grande dimension , où se trouvent sculptés diverses statues , avec les objets et les attributs d'un laboratoire de chimie ou de médecine.

tionne dans les itinéraires, porte encore le nom de *Chemin des Romains*. C'est sur la droite de cette voie, en sortant du Chatelet et à peu de distance de là, que se trouve la Haute-Borne, monument qui fera l'objet d'un article spécial dans cet ouvrage.

La voie romaine qui nous occupe est presque entièrement usée dans toute sa longueur : dans quelques endroits elle a disparu totalement; cependant on la retrouve, sur plusieurs points, assez bien conservée, et on peut encore en suivre parfaitement le tracé. Elle a de 1^m 50^c à 1^m 80^c de large.

Il existe aussi en sortant du Chatelet, du côté de l'est-sud, un chemin taillé dans le roc qui formait une rampe douce sur le penchant de la montagne exposé au midi. Ce chemin s'appelle encore aujourd'hui *Voie-Jean-Bara*, dénomination que lui a conservée la tradition et qui peut tirer ses racines de *Via Gentis Barbaræ*. C'est probablement par ce chemin que les habitants du Chatelet descendaient dans la vallée de la Marne; il devait encore servir pour aller abreuver les chevaux dans le guet qui a conservé aussi le nom de *Guet-Jean-Bara*. Il se dirige de l'est au sud; il n'est plus fréquenté, parce qu'il est couvert dans sa partie supérieure par l'éboulement des terres, et que la culture de la vigne l'a détruit dans le bas de la montagne; malgré cela, l'œil peut encore en suivre la trace.

La première issue de ce chemin est conservée sous une grotte nouvellement construite; et le long et fréquent usage en est attesté par des ornières assez profondément creusées dans le roc*. Ces ornières sont un précieux document pour arriver à connaître la voie des chariots antiques. Cette voie a 1 mètre 20, et les rails 5 centimètres, et elle s'accorde parfaitement avec les observations faites à Langres par M. Luquet, ** qui s'exprime ainsi à ce sujet : « Nous » avons retrouvé la trace de ces ornières, d'abord un » peu en avant de la villa où le chemin se perd un » instant aujourd'hui, puis en arrivant près de la » Marnotte. De semblables ornières ont été observées » par nous sur le pavé de la voie romaine mise à dé- » couvert au bas des Fourches en 1836; au-dessus » d'Arbolotte***, dans le chemin conduisant à l'é- » tablissement ruiné que la tradition attribue aux » Templiers, et qui se trouve dans une gorge sur le » territoire de Perrancey; enfin sur le rocher que tra- » versait le chemin abandonné du château de Marac. » Ces ornières nous ayant donné partout 1 mètre 20

* Plusieurs personnes m'ont écrit pour me demander si réellement il y avait une inscription gravée sur cette voie; je leur répondrai qu'à la vérité il existe une inscription ainsi conçue : VIA ROMANA, mais qu'elle n'est pas antique; je l'ai vu graver il y a quelques années.

** Annuaire ecclésiastique et historique du diocèse de Langres, année 1838. — Voyez l'article : ANTIQUITÉS ROMAINES, pag. 378.

*** Belle fontaine qui sert de rebord à une fontaine de M. de G. N. O. de Langres.

» pour largeur d'une voie de chariot, nous présumons,
 » d'après cela, que cette mesure était celle des cha-
 » riots antiques de notre pays, et que peut-être elle
 » fut conservée au moyen-âge. »

Plusieurs objets antiques découverts sur le Chatelet se trouvent réunis dans la grotte dont je viens de parler. On y remarque :

1° Un tombeau romain, sur lequel on a ridiculement gravé tout récemment cette inscription : *hic JACET ROMANUS*, pour qu'on sût bien qu'il est Romain.

2° Une inscription dont la première partie est enlevée; elle est sur pierre du pays, et a 15 centimètres de hauteur sur 49 centimètres de longueur, y compris une espèce d'ornement très-mutilé sur le côté droit. En voici la copie exacte :

ANIMAIM
 LVCILLÆ
 ARVSS

Les lettres de la première ligne ont 55 millimètres de hauteur; celles de la seconde ligne, 57, et celles de la troisième, 50; les caractères sont évidemment de la plus belle époque romaine.

5° Une statue en pierre, de 80 centimètres de hauteur, dont la tête, les bras et les pieds sont cassés.

4° Une épaule et le cou d'une statue de sénateur,

qui paraît avoir été colossale : la toge en est largement drapée.

5° Les fragments d'un ornement qui me semble avoir appartenu à une corniche, ceux d'un fût de colonne cannelé, et ceux d'une base carrée.

CIMETIÈRE ROMAIN

UN seul lieu de sépulture semble avoir suffi aux habitants du camp du Chatelet : il est situé sur la pente de la montagne ; il devait s'étendre du N. - E. à l'E. Un grand nombre de tombeaux et de cippes funéraires, trouvés à diverses époques, et qui ne nous ont point été conservés, constatent évidemment l'existence de ce cimetière. C'est dans cette direction et au bas de la montagne, qu'un cultivateur a rencontré, il y a quelques années, en labourant son champ, une urne cinéraire que je possède encore. Cette urne est en pierre, de forme carrée, assez grossièrement taillée, et fermée par un couvercle également en pierre ; elle a 49 centimètres de hauteur sur une épaisseur de 31 à 36 centimètres. Cette urne en contenait une autre en verre blanc, de forme circulaire, à côtes, avec rebord arrondi : dans cette seconde urne, il s'est trouvé des cendres et deux os croisés.

En outre, sur les bords de la voie romaine, on a

découvert plusieurs tombeaux qui n'ont pas été conservés : dans l'un d'eux se trouvait un squelette, à côté duquel il y avait un peigne; dans un autre, qui paraît avoir servi à ensevelir la même famille, on a remarqué les trois squelettes d'un homme, d'une femme, et d'un enfant au milieu. On ne sait pas s'il y avait des inscriptions sur ces tombeaux.

SECONDE PARTIE.

DES FOUILLES FAITES SUR LE CHATELET.

Voici à quelle occasion l'idée me vint de faire des fouilles sur le Chatelet : dès mon arrivée au village de Fontaines , j'entendis parler de cette montagne comme d'un lieu remarquable auquel se rattachait une tradition constante du pays , qui voulait qu'une ville eût existé autrefois sur son sommet. En effet, un assez grand nombre de médailles romaines, trouvées à diverses époques en remuant la terre, pouvait faire foi, à défaut d'autres preuves, qu'il y avait eu là des habitations romaines.

Ces faits piquèrent vivement ma curiosité. Je fis plusieurs excursions sur cette montagne, et je remarquai des dépressions qui annonçaient que le sol avait dû être entièrement bouleversé; que la terre, extrêmement noire et légère, et qui ne l'est point partout ailleurs, était couverte d'une quantité considérable de fragments de tuiles, de poteries, de béton, de pierres sciées, de marbres de diverses cou-

leurs, etc. Cette inspection acheva d'appuyer mon opinion. Sur ces entrefaites, l'ouvrage de Grignon m'étant tombé entre les mains, acheva de me confirmer pleinement dans toutes ces conjectures. Dès lors, ma curiosité fut poussée à bout, et je voulus m'assurer par moi-même de tous ces faits. Je le répète : c'était pure curiosité de ma part; aucun désir de faire des découvertes précieuses ne m'avait engagé à fouiller cette terre.

Ce fut donc en 1785 que commencèrent mes premiers travaux sur la montagne, et je procédai ainsi : je divisai d'abord le plateau de la montagne en deux parties, par des tranchées en forme de croix; ces tranchées étaient assez profondes pour atteindre le tuf; elles avaient une largeur d'environ un mètre, de manière que le travailleur n'était point gêné dans ses opérations, et la terre qu'il jetait de chaque côté était examinée avec soin par des élèves auxquels j'enseignais les langues latine et française.

Aussitôt mes occupations terminées, je me rendais au lieu de nos fouilles avec une ardeur que partageaient aussi mes jeunes compagnons. Après quelques jours de travail, je remarquai que toutes les fois que nous rencontrions des rucs ou des chemins, il se trouvait sous leurs remblais des fondations hautes d'environ 50 centimètres, sans mortier et bâties grossièrement. Dans ces endroits, on ne découvrait aucune médaille

romaine, mais un si grand nombre de médailles gauloises, que nous ne daignons pas les ramasser. Enfin, les rues et l'intérieur des chemins étaient jonchés d'objets divers, décélant, par leur forme et leur facture, une imperfection des plus brutes; tandis que, dans toutes les autres parties de la montagne que nous mîmes plus tard à jour, nous rencontrâmes des fondations revêtues de béton et tellement solides, qu'on ne parvenait à les arracher qu'avec une très grande difficulté, même en se servant de bons outils.

Outre ces ouvrages, nous trouvâmes des médailles romaines en or, en argent, en grand, moyen et petit bronze, en assez grande quantité; des médailles gauloises en or, en argent et en autre métal; de petites massettes jaunes que l'on rencontrait au fond des terres, des charbons, des cendres et une infinité d'objets divers. Toutes ces découvertes m'ont amené à reconnaître que ce lieu avait été habité, non seulement par les Romains, mais encore par d'autres peuples avant eux, et qu'il avait subi de grandes vicissitudes à différentes époques.

Ces fouilles, que je faisais poursuivre avec activité, furent un peu entravées par les propriétaires des terrains sur lesquels j'opérais. Ils ne me laissèrent pas ignorer le déplaisir qu'ils éprouvaient à voir bouleverser leurs terres, auxquelles ils prétendaient que je portais préjudice. En vain leur représentai-je

qu'en les remuant je leur donnais de nouveaux sels qui les rendraient doublement productives : tout fut inutile; je ne pus vaincre leur préoccupation ni arrêter leur loquacité importune.

Ces contrariétés et celles d'un autre genre me déterminèrent à cesser le découvert de mes tranchées et à changer de système dans mes nouvelles fouilles, qui ne furent plus exécutées dans le même ordre qu'auparavant : la circonspection et la gêne les ralentirent encore, et ce ne fut plus qu'à des intervalles assez éloignées les unes des autres que je les continuai : ce qui fit dire dans le pays que je faisais en cachette des fouilles sur le Chatelet.

En effet, je ne me trouvais donc plus réduit qu'à faire des conjectures sur les emplacements que je pensais devoir être sondés avec fruit. Or, un jour que je m'étais retiré vers un endroit couvert d'épines, où j'avais observé depuis long-temps un arbre épineux bien plus gros que ceux de son espèce, et dont la tête avait été coupée une infinité de fois, je remarquai que dans ce lieu la terre était encore plus noire qu'ailleurs; je jugeai que cet arbre devait probablement sa grosseur à une cause extraordinaire. Effectivement, mes soupçons devinrent bientôt une certitude. Nous nous mîmes aussitôt au travail, et, après quelques jours, nous rencontrâmes des formes de têtes humaines dont les herbes ligneuses

avaient pénétré les crânes, et dont il ne restait plus que les empreintes, mais parfaitement conservées dans les terres, sans qu'elles eussent souffert la moindre altération.

Qu'on me permette de rapporter ici les paroles que j'adressai alors à mes jeunes étudiants :

« Vous savez, mes amis, leur dis-je en riant, que
 » je vous ai répété bien des fois qu'il n'y avait rien
 » de nouveau sous le soleil; si cette maxime est vraie,
 » comme je le pense, nous allons rencontrer ici le
 » gîte de la bonne fortune, car les passions de l'es-
 » pèce humaine ont toujours été les mêmes : les
 » hommes ont dû par conséquent se faire tuer dans
 » les temps passés pour de l'or, comme ils le font
 » encore aujourd'hui :

» *Quid non mortalia pectora cogis,*
 » *Auri sacra fames!* »

Je leur adressais ce langage pour les égayer, car je ne pensais nullement trouver de l'or. A peine avais-je fini de parler qu'un de mes jeunes travailleurs me présenta une médaille romaine en or, puis plusieurs autres du même métal, jusqu'au nombre de près de deux cents, dont je donnerai ci-après la description. Aussi mon étonnement fut-il grand : à peine pouvais-je en croire mes yeux.

Cette découverte est la plus belle que j'aie faite, quoique, précédemment et depuis, j'aie encore trouvé

plusieurs médailles en or, mais partiellement, et jamais en aussi grand nombre. Il est à présumer que les individus dont l'empreinte des crânes se trouvait parfaitement conservée dans la terre, se disposaient à fuir en emportant leur or avec eux, lorsqu'ils furent subitement surpris par l'incendie et engloutis sous les décombres de leurs maisons. Le voisinage des cendres et des charbons explique assez clairement ce fait.

Quelque temps après, j'achetai la plus grande partie des terrains formant le plateau de la montagne du Chatelet, afin de pouvoir continuer plus librement mes recherches. Je fis alors bâtir, sur la demande des travailleurs, à l'endroit où avait eu lieu ma riche trouvaille, et aussi pour en rappeler le souvenir, la maisonnette que l'on voit. Cette maisonnette fut construite moitié dans la terre et moitié au dehors, pour mieux mettre les ouvriers à l'abri du froid et des vents, lorsqu'ils prenaient leurs repas.

Pourquoi ne poursuivez-vous pas vos fouilles, dont les résultats vous ont été si favorables? me répète-t-on tous les jours. — Ah! de grâce, ne troublez pas mon bonheur! J'ai toujours vécu heureux, parce que j'ai toujours regardé l'ambition comme la plus cruelle ennemie de l'homme. La recherche des médailles par les fouilles, quand on en réussit, procure sans doute aux curieux un grand plaisir; mais c'est une loterie, et tout le monde n'y gagne pas.

**DES OBJETS DIVERS TROUVÉS DANS
LES FOUILLES.**

APRÈS avoir fait le plus brièvement possible l'exposé des fouilles exécutées par moi sur notre montagne, il me reste maintenant à parler des objets qui y ont été trouvés; notre sujet m'y amène tout naturellement; mais auparavant, qu'on me permette encore quelques explications.

A l'époque où je fis mes fouilles, on s'occupait bien peu en France de la science archéologique. Il n'existait pas encore de ces associations scientifiques qui font actuellement la gloire de notre beau pays : aussi, avouerai-je, sans trop de honte, que je n'attachai pas une bien grande importance aux divers objets que je rencontrai dans le cours de mes premiers travaux ; beaucoup de ces objets furent rejetés dans les tranchées ; d'autres ont été donnés à plusieurs personnes. Mon unique but alors était de me former une collection de médailles : ainsi, je faisais peu de cas de tout ce qui n'était pas relatif à cet objet, et je n'y prenais qu'un intérêt bien secondaire ; car j'étais loin de penser qu'un jour je me verrais engagé d'une manière si pressante à publier le résultat de mes recherches. C'est pour cette raison encore que je n'ai pas étudié les restes de constructions que j'ai

rencontrés, et dont il m'est de toute impossibilité de donner la description.

Parmi les objets trouvés dans les fouilles, voici ceux qui me sont restés, ou dont j'ai gardé le souvenir :

1° Un vase en bronze d'une belle conservation, doré au dehors, au dedans argenté à la manière des ouvriers d'Alize, et orné de plusieurs chantournés dans l'intérieur et à l'extérieur. On voit sur le milieu du couvercle de petites fentes en forme d'étoiles, qui doivent faire supposer qu'à cet endroit il y avait un bouton pour l'ouvrir et le fermer. Ce vase, lorsqu'il fut trouvé, renfermait un anneau en fer cannelé et les os de deux pattes de poulet : il a dû être destiné pour les sacrifices.

2° Deux patères aussi en bronze : elles sont entières, et, comme le vase précédent, argentées au dedans, sans autres ornements.

3° Deux paires de boucles en argent ou argentées : aux quatre angles sont de petites perles, ou de très-petits diamants faux flétris par le temps.

4° Deux cuillères en argent, très-bien conservées ; elles ont dû servir à recueillir les larmes des victimes ou à prendre l'encens.

5° Six autres cuillères de diverses formes, dont quatre en bronze et deux en os.

6° Un petit gobelet en bronze d'un bon style.

7° Deux petites lampes en terre rouge, conservant encore le nom du potier, mais trop effacé pour être lisible.

8° Plusieurs vases lacrymatoires en terre et en verre de différentes couleurs.

9° Un grand nombre d'agrafes ou boutons en bronze pour manteaux, de diverses formes. Quelques-unes de ces agrafes ont la forme de celles décrites par Montfaucon.

10° Une quantité extraordinaire de fibules de toutes sortes de façons.

11° Une clé antique en bronze, d'un très-beau travail; l'anneau d'une autre clé également en bronze.

12° Un petit Mercure en bronze, ayant la tête ornée du pétase.

13° Plusieurs petits fièvres en bronze, emblème de l'activité.

14° Six épingles en os, que les dames romaines mettaient dans leurs cheveux.

15° Deux autres épingles en bronze, à têtes différentes.

16° Plusieurs styles en bronze de diverses formes.

17° Une plume, *calamus*, en bronze.

18° Un couteau pour les sacrifices, dont la lame, extrêmement oxidée, a 25 centimètres de longueur; le manche, qui devait être en bois ou d'autre matière, a disparu, et il n'en reste plus que l'extrémité en bronze.

19° Une tête d'aigle en bronze, ayant dans le bec une petite couleuvre. Cette tête a dû probablement faire partie du manche d'un couteau à sacrifice.

20° Deux dés à jouer en os, *tessera*, et très-usés aux quatre angles.

21° Plusieurs fragments de flûtes en os, en ivoire et en autres matières.

22° Une jolie tête de femme, dont les cheveux sont retenus en haut par un bandeau. Cette tête, qui est en terre blanche ressemblant à notre terre de pipe, a 5 millimètres.

23° Un nombre considérable de divers autres petits objets en bronze que je ne puis décrire, et parmi lesquels je citerai des anneaux de plusieurs grandeurs; des têtes de clou représentant des têtes de lions et d'autres animaux; de petites roues de plusieurs grandeurs, dont je ne connais pas l'usage, etc.

24° Plusieurs cornalines sur lesquelles on trouve gravé ces lettres : 1° BIBI; — 2° le génie de Rome; — 3° un chevalier romain, dans une attitude guerrière, levant une main dans laquelle il tient deux javelots; — 4° deux divinités ailées, s'efforçant chacune d'arriver la première au haut d'un cippe surmonté d'une couronne. — D'autres cornalines, qui me paraissent moins précieuses, représentent : 1° la louve qui allaita Romulus et Rémus; — 2° des personnages qui me sont inconnus; — 3° un personnage, le coude gauche appuyé sur une bêche, et la main droite étendue.

25° Quant à la poterie, je n'ai rien trouvé de bien conservé : il y en a de plusieurs couleurs; mais celle qui est la plus remarquable est la poterie rouge. Parmi les nombreux fragments en poterie de cette dernière couleur que je possède ou que j'ai découvert, on remarque des ornements et des sujets d'un goût exquis et d'une exécution parfaite. Il y a aussi de ces dessins qui sont d'une licence par trop scandaleuse. Sur presque tous ces fragments de poterie se trouve le nom du potier ou de la fabrique.

Cette poterie rouge ressemble, tant pour la beauté des dessins que pour la couleur, à celle trouvée à Langres, et dont parle M. Luquet dans son ouvrage sur les *Antiquités de Langres* *.

* Cet ouvrage est inséré en entier dans l'Annuaire ecclésiastique et historique du diocèse de Langres, année 1838. — Voir les pages 144 et suivantes.

26° Des verres colorés de diverses formes et de différentes couleurs, pour bagles ou autres objets : il y en a qui sont circulaires, plans d'un côté et convexes de l'autre.

Une grande quantité de grains de colliers, de grosseur et de couleurs variées.

27° Enfin, un pied de Faune très-détérioré, une tête mutilée et plusieurs ornements en pierre.



MÉDAILLES.

LA numismatique est une science belle, immense : là où l'histoire se tait, elle la remplace; elle retrace les événements, les mœurs, les usages et les monuments des anciens. La numismatique peut être regardée, à juste titre, comme servant de pièces justificatives de l'histoire; elle nous a conservé les noms et surtout les curieuses effigies de ces grands hommes de l'antiquité, si célèbres, ou par leurs vertus, ou par leurs crimes. On éprouve, en effet, un plaisir indicible à voir les traits de ces Tibère, de ces Caligula, de ces Néron et de ces Eliogabale, dont tout le monde connaît les monstrueux désordres, ou bien ceux de ces hommes incomparables qui seront à jamais la gloire des temps antiques, tels que les Au-

guste, les César, les Antonin-le-Pieux, les Marc-Aurèle, etc., etc.

On aurait sans doute désiré que je donnasse ici l'énumération détaillée des médailles gauloises et des médailles romaines, en argent et en bronze, comme je vais le faire pour celles en or. Je sais bien que ce n'est pas le métal qui donne le plus de valeur aux médailles antiques : souvent celles en argent et en bronze présentent des sujets plus intéressants et plus recherchés. Mais ce travail, que j'aurais désiré compléter autant que possible, aurait été trop considérable et au-dessus de mes forces, mon grand âge ne me permettant pas une application soutenue. J'y ai donc renoncé.

D'un autre côté, presque toutes les médailles gauloises et romaines en argent et en bronze trouvées sur le Chatelet sont d'une mauvaise conservation. Soit que la terre ou d'autres causes les aient empêchées d'acquérir ce beau vert si estimé par les numismates, elles sont en général tellement détériorées et oxidées, qu'on éprouvera peu de regret à ne pas les voir figurer ici.

Il n'en est pas de même des médailles en or ; outre que plusieurs parmi celles-ci sont fort rares, tant pour les types que pour les faits historiques, elles sont toutes d'une fraîcheur et d'une conservation qui surpasse tout ce qu'on en peut dire.

Plus de deux cents médailles en or ont été recueillies éparées sur le Chatelet : elles sont toutes du haut empire.

Celles en argent peuvent former une nouvelle collection des empereurs.

En grand, moyen et petit bronze, j'en ai trouvé une quantité considérable, depuis Auguste jusqu'à Julien l'Apostat.

Quant aux médailles gauloises, le nombre en est si grand, qu'il me serait impossible de les désigner.

MÉDAILLES EN OR.

Nomenclature et énumération, par ordre chronologique, des médailles en or du haut empire recueillies sur la montagne du Chatelet en 1809 et pendant les années suivantes :

N° 1^{er}.

Pompée.

MAG. PIVS. — IMP. ITER.

Tête de Pompée dans une couronne civique.

Revers :

PRAEF. CLAS. ET. OR. MARIT. EX. S. C.

Têtes affrontées de Pompée et de son fils, entre un trépied et le lituus.

N° 2.

Auguste.

CAESAR AVGVSTVS — DIVI. F. PATER PATRIAE.

Exergue :

L. C. CAESARES.

Revers :

DIVI AVGVSTI. F. PRINCIPES IVVENT.

Le simpulum et le lituus entre Caius et Lucius.

N° 3.

Tibère.

TI. CAESAR DIVI AVG. F. AVGVSTVS.

Tête laurée de Tibère.

Revers :

PONTIFEX MAXIMVS.

Femme assise, tenant de la main droite une haste,
et de la gauche, une branche de laurier.

N° 4.

Claude.

CLAVDIVS CAESAR AVG. GERM. TRIB. POT. P. P.

Tête laurée de l'Empereur Claude.

Revers :

NERO CLAVD. CAESAR DRVSVS GERM. PRINC. IVVENT.

Tête nue de Néron jeune.

N° 5.

Néron.

NERO CAESAR AVGVSTVS.

Tête laurée de Néron.

Revers :

AVGVSTVS — AVGVSTA.

Auguste et Livie debout, tenant l'un et l'autre une patère de la main droite : Auguste porte de la main gauche une haste, et Livie, une corne d'abondance.

N° 6.

Galba.

IMP. SER. GALBA CAESAR AVG. P. M.

Tête laurée de Galba.

Revers :

VICTORIA P. R.

La Victoire, les pieds sur un globe, tenant une couronne de la main droite, et une palme de la gauche.

N° 7.

Othon.

IMP. OTHO CAESAR AVG. TR. P. I.

Tête nue.

Revers :

PAX ORBIS TERRARUM.

Personnage debout, tenant un rameau de la main droite, et un caducée, de la main gauche.

N° 8.

Vitellius.

A. VITELLIVS GERM. IMP. AVG. TR. P. I.

Tête laurée de l'empereur.

Revers :

LIBERTAS RESTITVTA.

La Liberté debout, tenant, de la main droite, le bonnet phrygien, de la gauche, une haste. Elle a les pieds sur un cippe.

N° 9.

Vespasien.

IMP. CAESAR VESPASIANVS AVG.

Tête laurée de Vespasien.

Revers :

FORTVNA AVGVST.

La Fortune, tenant de la main droite un gouvernail posé sur un globe, et de l'autre, une corne d'abondance. Ses pieds sont sur un cippe, sous lequel est une espèce d'autel à trois gradins, portant deux couronnes. — Médaille dentelée *.

— Suivent neuf autres médailles du même empereur, dont je ne donnerai ici que les *revers*.

COS. I. TER. TR. POT.

Personnage assis sur une chaise curule, et ayant un grand caducée à la main.

JUDEA.

Femme vêtue comme les esclaves et dans une posture humiliante, sous un brillant trophée. — Figure allégorique représentant la prise de Jérusalem.

* On ne connaît de médailles dentelées (NUMMISERRATI) que parmi les consulaires, celle-ci est une rare exception.

FORTVNA AVGVSTA.

Cette médaille est en tout semblable à la première de cet empereur, que j'ai décrite ci-dessus.

ANNOVA AVGV.

Type ordinaire.

COS. VIII.

Un bœuf arrêté et fixé à une colonne. — Dans cette médaille, la tête de cet empereur est tournée à gauche, tandis que dans toutes les autres les têtes sont à droite.

PACI AVGVSTI.

La Victoire debout, tenant de la main droite une colombe contre sa poitrine, et de la main gauche un caducée dont les branches sont fermées, et que veut mordre un aspic.

ETERNITAS.

L'Eternité debout, portant dans chaque main les figures du soleil et de la lune; à ses pieds est un autel embrasé.



PAX AVG.

Femme appuyée sur un cippe, tenant de la main droite un caducée au-dessus d'un trépied, sur lequel est un agneau lié, et de la main gauche, des branches d'olivier, emblèmes de la paix.

FORTVNA AVGVST.

Médaille semblable en tout aux deux autres déjà citées, à cette exception, qu'elle n'est pas dentelée.

N° 10.**Titus.**

TI. CAESAR IMP. VESPASIANVS.

Tête laurée de Titus.

Revers :

COS. VI

Rome prenant les augures.

Autre. — Revers :

ANNOVA AVGVSTA.

Type ordinaire.

N° 11.

Julie, fille de Titus.

IVLIA AVGVST. DIVI TITI F.

Revers :

Aigle éployé.

Médaille inédite et à fleur de coin. Elle fut trouvée en 1813 dans une bordure de gazon d'Espagne, près de la petite maisonnette dont j'ai parlé *.

N° 12.

Domitien.

CAES. AVG. F. DOMIT. COS. III.

Tête laurée.

Revers :

PRINCEPS IVVENTVT.

L'Empereur, revêtu de ses habits impériaux, tient une fleur à la main.

* Cette particularité pourrait paraître singulière, si je n'affirmais avoir ramassé moi-même cette médaille.

DOMITIANVS AVGVSTVS.

Tête diadémée de Domitien.

Revers :

GERMANICVS. COS. XVII.

Pallas tenant un bouclier et lançant un javelot; à ses pieds est une chouette et un bas-relief.

J'ai toujours cru voir sur ce bas-relief les oies du Capitole : je n'ose cependant pas l'assurer. Quoiqu'il en soit, cette médaille inédite est superbe par sa belle conservation; elle est en outre fort curieuse, parce qu'elle indique que l'on marquait l'époque du consulat toujours une année d'avance : elle donne la xvii^e année du règne de Domitien, et l'on sait qu'il fut assassiné à la seizième, par suite d'une conjuration dans laquelle entra Domitia Longina, son épouse.

Je crois avoir lu dans les journaux, il y a quelques années, qu'une médaille d'or, à peu près semblable, avait été trouvée à Pompéi.

CAES. AVG. F. DOMIT. COS IIII.

Tête nue.

Revers :

PRINCEPS IUVVENTV.

Figure fort jeune tenant une fleur. Cette médaille est, à peu de chose près, semblable à la première de cet empereur.

CAESAR AVG. F. DOMITIANVS.

Tête laurée.

Revers :

COS. IIII.

Une riche corne d'abondance, garnie de palmes,
d'épis de blé, de cannes à sucre, de raisins, etc.

CAESAR AVG. F. DOMITIANVS COS. VI.

Tête laurée.

Revers :

PRINCEPS IVVENTVTIS.

Deux mains jointes serrant ensemble un caducée
posé sur un cippe.

 N° 13.

Nerva.

IMP. NERVA CAES. AVG. P. M. TR. POT.

Revers :

COS. III. PATER PATRIAE.

Vases pontificaux : le préfériculum, le simpulum,
le fouet et le lituus. — Médaille à fleur de coin.

IMP. NERVA CAESAR AVG. P. M. TR. P. COS. II. P. P.

Revers :

CONCORDIA EXERCITVVM.

Deux mains jointes.

Autre. — *Revers :*

CONCORDIA EXERCITVVM.

Deux mains jointes serrant un caducée.

— Une autre toute semblable.

N° 14.

Trajan.

IMP. CAES. NER. TRAIAN. OPTIM. AVG. GERM. DAC.

Tête laurée de Trajan.

Revers :

PARTHICO P. M. TR. P. COS. VI. P. P. S. P. Q. R.

Tête du soleil.

— Deux autres médailles semblables.

IMP. TRAIANVS AVG. GERM. DACICVS P. M. TR. P.

COS. VI. P. P.

Revers :

DIVVS PATER TRAIANVS.

Tête nue de Trajan père, revêtu de la chlamyde
ou de la robe de sénateur

Dans l'exergue :

ALIMENTA ITAL.

Revers :

COS. V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO PRINC.

L'empereur est couvert de son armure; il tient un
sceptre de la main gauche, et de la droite il donne à
deux petites figures qui lui tendent les mains.

Revers :

CONSERVATORI PATRIS PATRIAE.

Deux médailles avec la même légende.

Dans l'une de ces médailles, Jupiter tient son fou-
dre au-dessus d'un enfant casqué, placé près d'un
tronc d'arbre.

Dans l'autre, Jupiter, comme dans la première,
tient une haste de la main gauche, et de la droite,
son foudre sur un enfant tête nue, placé près d'une
petite barrière.

Revers :

COS V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO PRINC.

Temple à huit colonnes : au milieu, dans le fond, la statue de Jupiter.

Une autre médaille semblable.

Revers :

TR. P. COS V. P. P.

L'empereur, dans un quadriges, tenant un bouquet de fleurs.

Une autre semblable.

Revers :

DIVI NERVA ET TRAIANVS PATER.

Têtes affrontées de Nerva et de Trajan père; Nerva est couronné de lauriers, et Trajan costumé en sénateur.

Revers :

FORVM TRAIANI.

Edifice somptueux, surmonté d'un quadriges sur lequel sont plusieurs petites figures.

Une autre médaille semblable.

Revers :

PARTHICA CAPTA P. M. TR. P. COS. VI. P. P.

S. P. Q. R.

Deux captifs au pied d'un trophée.

Revers :

REGNA ADSIGNATA.

Une autre médaille semblable.

Trois personnages, peut-être le président du sénat avec deux sénateurs, sur une estrade assez élevée, tandis que trois autres, au bas, présentent le traité de paix, que le président accepte.

Trajan ayant soumis à la puissance romaine les Parthes, ses ennemis les plus redoutables, exigea qu'ils allassent à Rome demander au sénat la confirmation du traité fait avec eux.

Je ne sais qui mérite le plus d'admiration dans cette circonstance, ou de l'empereur qui ne pouvant qu'être applaudi d'une victoire aussi glorieuse, veut néanmoins en référer au sénat, ou du sénat lui-même, qui, par deux mots mémorables, rend hommage au génie de Trajan : *regna adsignata*. D'un autre côté, voyez ces Parthes devant cette imposante assemblée : ils ont une contenance qui ressemble plutôt à une gravité de juges qu'à celle de vaincus.

Cette médaille a été frappée à cette occasion, et elle est intéressante par le nombre des personnages qui y figurent.

Revers :

S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI.

L'empereur, à cheval, armé d'une lance et terrassant un ennemi.

Revers :

P. M TR. P. COS. III. P. P.

La Victoire couronnant l'empereur habillé en guerrier; il tient de la main gauche son sceptre, et de l'autre, une lance.

Revers :

S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI.

Enseignes militaires.

IMP. TRAIANO AVG. GERM. DACI. P. M. TR. P.

Tête aurée de Trajan.

Revers :

COS. V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO PRINC.

Trajan, revêtu de ses habits impériaux, tient à la main droite une branche chargée de baies, qu'il présente à un pélican; dans sa main gauche est son sceptre.

Médaille inédite, à fleur de coin.

Revers :

PONT. MAX. TR. P. COS. II.

L'empereur assis sur les dépouilles des ennemis : sa tête est couverte d'un casque orné de guirlandes. Il tient le sceptre de la main gauche, et de la droite, une victoire assise sur un cippe, qui lui présente une couronne de laurier.

Revers :

VOTA SUSCEPTA P. M. TR. P. COS. VI. P. P.

S. P. Q. R.

Personnage en toge, le sceptre en main, et le Génie de Rome; entre eux est un autel enflammé sur lequel ils sacrifient tous les deux.

On sait que dans les cérémonies qui avaient pour objet des affaires particulières ou d'intérêt privé, Rome ne paraissait ordinairement que sous la figure d'un génie.

Revers :

COS. V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO PRINC.

Déesse debout, tenant une sonnette et une haste.

Revers :

P. M. TR. P. COS. VI. P. P. S. P. Q. R.

Cérès debout, tenant de la main droite deux épis, au milieu desquels est un fruit qui paraît être une poire.

Revers :

P. M. TR. P. COS. VI. P. P. S. P. Q. R.

Dans l'exergue :

FORTVNA REDIT.

Femme assise, dirigeant un gouvernail de la main droite, et tenant de la gauche une corne d'abondance.

Revers :

S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI.

Un Génie portant de la main droite une patère, et de la gauche, deux épis.

Une autre médaille semblable.

Revers :

S. P. Q. R. OPTIMO PRINC. P. P.

Un Génie, tenant de la main droite un vase semblable à une patère qu'il verse sur un autel enflammé; il tient, de la gauche, trois épis. (Médaille fort belle.)

Une autre médaille toute semblable.

Revers :

S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI.

L'empereur, revêtu d'une simple robe, est droit devant un autel enflammé sur lequel il tient une corombe; il a le sceptre de la main gauche.

Revers :

S. P. Q. R.

Enseignes militaires.

Revers :

COS V P. P. S. P. Q. R. OPTIMO PRINC.

L'aigle, les ailes étendues.

Revers :

COS V P. P. S. P. Q. R. OPTIMO PRINC.

Dans le champ de la médaille, trois couronnes de chêne.

Revers :

S. P. Q. R. OPTIMO PRINC. P. P.

Une couronne civique autour de la médaille.

Revers :

PARTHICO P. M. TR. P. COS. VI S. P. Q. R.

Tête du soleil.

(Une autre médaille en tout semblable.)

Revers :

P. M. TR. P. COS IIII. P. P.

Hercule armé de sa massue à la main droite; de la gauche, il tient un globe avec les dépouilles du lion Némée.

DIVO TRAIANO PARTH. AVGVSTO PATRI.

Figure de Trajan mort.

Revers :

Sans légende. Un phénix; sous lui, une branche de laurier. (Consécration. — Médaille unique.)

N° 14.

Hadrien.

HADRIANVS AVG. COS. III. P. P.

Tête nue d'Adrien.

Revers :

VENERIS FELICES.

Vénus assise, tenant de la main droite la statue de l'Amour. (*Fleur de coin.*)

IMP. CAESAR TRAIAN. ADRIANVS AVG.

Revers :

P. M. TR. P. COS III.

Dans le champ :

HERC. CADIT.

Hercule armé de sa massue, qu'il tient de la main droite; il a la main gauche étendue vers la mer; au bas, est une partie de vaisseau avec sa proue.

HADRIANVS AVGVSTVS.

Tête laurée d'Adrien.

Revers :

COS. III.

Adrien, la tête couronnée de lauriers, est à cheval; il tient dans ses mains élevées quelque chose qu'il montre aux spectateurs avec recueillement.

Cette médaille est d'un fort module. — (Une autre semblable.)

Revers :

P. M. TR. P. COS. III.

Un Génie et l'empereur, le sceptre en main, sacrifiant, pour son heureux retour, sur un autel placé entre eux. On lit dans l'exergue :

VOT. S. PRO RED.

DIVI NER. NEP. P. M. TR. P. COS.

Tête radiée.

Dans l'exergue :

ORIENS.

(Une autre semblable.)

Revers :

COS. III.

L'empereur à cheval, tenant sa haste en arrêt.

IMP. CAESAR TRAIAN. ADRIANVS AVG.

Tête laurée d'Adrien.

*Revers :***P. M. TR. P. COS. III.**

Guerrier casqué, assis sur des dépouilles d'ennemis; il tient de la main gauche un grand bouclier, et de la droite, une victoire qui lui présente une couronne et une palme.

(Une autre médaille semblable.)

*Revers :***LIBERALITAS. AVG. VII.**

Femme debout, tenant une tessère où sont marqués sept points.

(Une autre semblable.)

*Revers :***P. M. TR. P. COS III.***Dans l'exergue :***LIB. PUB.**

Femme assise, tenant de la main gauche une haste, et de la droite, une branche d'olivier.

(Une autre médaille semblable.)

Revers :

ROMA AETERNA.

La déesse Rome casquée; elle est assise, et tient dans la main droite une victoire qui lui présente une couronne; dans la main gauche, elle porte une haste.

Revers :

P. M. TR. P. COS. III.

Le Tibre.

Revers :

HISPANIA.

L'Espagne assise à terre, tenant une branche d'olivier dans sa main droite, et le coude gauche appuyé sur des oranges et des raisins; un lapin est à ses pieds.

Revers :

SECVRITAS.

Femme assise, appuyant sa tête sur sa main droite, de laquelle elle tient une patère, et de la gauche portant une haste.

(Une autre semblable.)

Revers :

AFRICA.

L'Afrique assise à terre, affublée d'une tête d'éléphant, la main droite posée sur la tête d'un lion, et le coude gauche appuyé sur une corbeille pleine de fruits, auprès de laquelle sont des cannes à sucre.

Revers :

DIVI NER. NEP. P. M. TR. P. COS.

Dans l'exergue :

FORT. RED.

La Fortune assise, dirigeant, de la main droite, un gouvernail; de la gauche, elle tient une corne d'abondance.

(Une autre semblable.)

Revers :

COS. III.

La louve allaitant Romulus et Rémus.

Revers :

ROMA AETERNA.

Rôme casquée, assise sur les dépouilles des ennemis vaincus, portant de la main gauche un de ces grands casques que l'on croyait être descendus du ciel.

Revers :

P. M. TR. P. COS. II.

Dans l'exergue :

SALVS. AVG.

Higiée donnant à manger à un serpent qui semble sortir de dessous un autel.

Revers :

SPES P. R.

L'Espérance portant une fleur de la main droite, et relevant le pan de sa robe, de la main gauche.
(Une autre semblable.)

Revers :

VICTORIA AVG.

La Victoire tenant une couronne de la main droite, et de la gauche, une palme.

Revers :

P. M. TR. P. COS. III.

Dans le champ :

GEN. P. R.

Un génie, une patère à la main droite, une corne d'abondance à la gauche; au bas un autel allumé.

Revers :

P. M. TR. P. COS. III.

Un personnage assis, portant une haste.

Revers :

P. M. TR. P. COS. III.

Jupiter droit, armé de son foudre, une haste à la main gauche.

Revers :

P. M. TR. P. COS. II.

Dans l'exergue :

CONCORD.

Femme assise, tenant une patère de la main droite.

Revers :

P. M. TR. P. COS. III.

Personnage portant des patères dans la main droite, et dans la gauche, plusieurs épis.

(Deux autres médailles semblables.)

Revers :

IOVI VICTORI.

Jupiter assis : il tient de la main gauche une victoire qui lui présente une couronne; dans la main droite il a une haste.

Revers :

P. M. TR. P. COS. III.

Jupiter portant son foudre à côté de lui; il tient une haste de la main gauche.

*Revers :***P. M. TR. P. COS.**

Plusieurs génies qui sacrifient.

(Deux autres semblables.)

Toutes les médailles de l'empereur Hadrien que je possède, au nombre de trente-huit, ont été trouvées toutes éparses dans mes fouilles : elles sont, sans exception aucune à fleur de coin.

N° 15.

Sabina.**SABINA AVGVSTA IVNONI REGINAE.***Revers :*

Femme tenant une patère et une haste; à ses pieds est un cygne.

Une autre médaille de cette impératrice, ayant la même légende que la précédente; elle n'en diffère que par le revers, sur lequel on lit VESTA. Sur la première, Junon est droite, et sur celle-ci, Vesta est assise, et porte le palladium d'une main, et de l'autre, une haste.

SABINA AVGVSTA HADRIANI AVG. P. P.

Revers sans légende. Même sujet que la précédente.

Une quatrième médaille dont le revers est en tout semblable à celui de la seconde.

Les têtes de ces quatre médailles sont coiffées différemment.

N° 16.

Aelius.

L. AELIVS CAESAR.

Revers :

TRIB. POT. COS. II.

Dans l'exergue :

CONCORD.

Personnage assis, tenant une patère de la main droite.

N° 17.

Antonin-le-Pieux.

IMP. T. AEL. CAESAR HADR. ANTONINVS.

Tête nue d'Antonin.

Revers :

AVG. PIVS P. M. TR. P. COS. DES. II.

Figure voilée, la main levée vers le ciel; un autel enflammé et orné de guirlandes est à ses pieds.

Revers :

AVG. PIVS P. M. TR. P. COS. P. P. DES. II.

Femme voilée, la main droite levée vers le ciel; de la main gauche elle tient un petit coffret, au-dessus d'un autel enflammé.

IMP. T. AELIVS CAES. HADR. ANTONINVS.

Tête laurée d'Antonin.

Revers :

AVG. PIVS P. M. TR. P. COS. DES. II.

Femme voilée, la main droite levée; à ses pieds est un autel enflammé.

N° 18.

Faustine.

DIVA AVGVSTA FAVSTINA.

Tête perlée de Faustine.

Revers :

AETERNITAS.

Femme debout, tenant dans la main droite un globe, et dans la gauche, une haste.

N° 19.

Marc-Aurèle.

AVRELIVS CAES. AVG. PII F.

Tête nue.

Revers :

TR. POT. XIII COS. II.

L'empereur casqué, la main droite armée d'une lance; de la main gauche, il tient son sceptre. Il écrase un casque du pied gauche.

M. ANTONINVS AVG. ARM. PARTH. MAXIMVS.

Tête laurée à longue barbe.

Revers :

TR. P. XX IMP, IIII COS. II.

La Victoire burinant ces mots : VIC. PAR. sur un bouclier posé sur un cippe.

N° 20.

Lucius Verus.

L. VERVS AVG. ARMENIACVS.

Tête nue et barbe longue.

Revers :

TR. P. IIII IMP. II COS II.

Un Génie écrivant sur un bouclier ces deux mots :
VIC. ARM.

N° 21.

Sévère.

SEVERVS PIVS AVGVSTVS.

Tête laurée de Sévère, ayant une barbe très-épaisse.

Revers :

VICTORIA AVGG.

La Victoire conduisant un bige.

—

Outre les médailles en or que je viens de décrire, il y en a un nombre d'environ soixante à quatre-vingts dont je ne fais pas mention, ne les possédant plus par suite de circonstances que je ne puis expliquer ici.

TROISIÈME PARTIE.



MONUMENT DE LA HAUTE-BORNE.

I.

A 5,280 mètres à l'ouest de la montagne du Chatelet, en suivant la voie romaine qui en sort, on trouve un monument qui, depuis long-temps, attire l'attention des savants et des curieux, et a donné lieu aussi à plusieurs dissertations manuscrites et imprimées.

Ce monument est une énorme pierre brute, renversée et située à treize mètres, sur le côté droit de la voie romaine; elle porte le nom de *Haute-Borne*, dénomination que la contrée prend aussi d'elle. Cette pierre a 6 mètres 56 centimètres de hauteur depuis sa base jusqu'à sa cime, qui se termine en pointe; sa plus grande largeur est de 2 mètres 24 centimètres, sur une épaisseur moyenne de 45 à 60 cen-

timètres. Elle est fracturée au sommet, à 4 mètres 38 centimètres de sa base; et, à 5 mètres 41 centimètres, une inscription romaine y est gravée.

A deux fois différentes, cette pierre fut déplacée : 1° au mois de juillet 1750, par l'ingénieur Legendre; 2° en 1775 par Grignon; et c'est par suite des fouilles qui ont été faites alors à sa base, qu'elle fut ébranlée et renversée un jour par des vents violents. C'est sans doute à cette chute qu'il faut attribuer la fracture qui existe auprès du sommet. D'après des traces encore bien visibles, il est à présumer que cette pierre a dû être enterrée d'un mètre à peu près.

Ce monument a été de tout temps, dans le pays, l'objet d'une vénération superstitieuse, et diverses traditions s'y rattachent : parmi les plus connues, nous mentionnerons celles-ci :

Les anciens habitants disent avoir entendu raconter à leurs pères qu'autrefois, à une époque bien éloignée, les lettres de l'inscription étaient dorées, et qu'on les voyait briller au loin d'un vif éclat, lorsque le soleil y dardait ses rayons.

D'autres rapportent que, sur le côté opposé à l'inscription, il y avait une figure de femme ayant des mules aux pieds, et tenant, d'une main, une quenouille, de l'autre un fuseau.

* Mémoires fournis par les maires de l'arrondissement de Vassy, 1805. — Archives de la Haute-Marne.

On cite encore, comme une chose des plus extraordinaires, que, de quelque côté qu'on se plaçât auprès de cette pierre pour s'y abriter contre la pluie ou les vents, on y était plus mal qu'en rase campagne. Cette tradition, qui m'avait paru d'abord incroyable, vu la largeur et la hauteur de la pierre, me fut confirmée par des hommes dignes de foi, qui m'assurèrent de la vérité de ce fait : « Dans notre jeunesse, » dirent-ils, en approchant de la Haute-Borne nous » éprouvions l'été un froid très-vif qui nous obligeait » à nous en éloigner. Plus avancés en âge, combien » de fois nous avons ri en voyant des moissonneurs » étrangers qui, ne connaissant point les localités, » et courant, au moment de l'orage, pour s'y abriter, » étaient forcés d'aller ailleurs chercher un asile. »

Avant d'entrer dans des digressions sur ce monument et sur l'interprétation à donner à l'inscription latine qui s'y trouve, il est nécessaire de rapporter ici le sentiment des divers auteurs qui en ont parlé et la description qu'ils en ont laissée.

Legendre, ingénieur de la province de Champagne, qui a visité la Haute-Borne le 18 juillet 1751, s'exprime ainsi, dans un rapport qu'il a fait à ce sujet, et dont je n'ai pu me procurer que l'extrait suivant :

« Cette pierre, connue dans le pays sous le nom » de Haute-Borne, a dix-huit pieds de hauteur, six » pieds huit pouces de largeur par le bas au rez de

» terre, sur dix-huit pouces d'épaisseur, et trois pieds
 » un pouce à la cime, sur quatorze pouces. Elle ne
 » paroît pas avoir été taillée; elle est inégale et rabo-
 » teuse sur toutes les faces; elle contient cent trente-
 » deux pieds un pouce quatre lignes de pierre fro-
 » mentelle ou pierre bâtarde, qui peuvent peser envi-
 » ron deux mille huit cent livres. »

On lit, dans les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un article ainsi conçu, que nous transcrivons textuellement et en entier * :

SUR UNE INSCRIPTION LATINE DÉCOUVERTE EN CHAMPAGNE.

» La France est pleine de monuments antiques, et on y en découvre tous les jours qu'on avoit négligé, ou qu'on n'avoit point encore apperçus : telle est l'Inscription dont M. Moreau de Mautour a communiqué à l'Académie une copie figurée, qu'il avoit prise sur l'original même.

» Au-dessus du village de Fontaines, à deux lieues de Joinville, en remontant la Marne, et à quatre lieues de Saint-Dizier, en la descendant, on voit une grande pierre perpendiculairement élevée, comme une espèce de pyramide, haute d'environ 24 pieds, large à sa base de 8 à 9, et allant en diminuant jusqu'en haut,

* Années 1731 à 1733. T. IX, page 170.

où elle n'a que deux pieds et demy; épaisse de deux pieds à sa base et d'un pied en haut.

» Cette pierre paroît brute, et n'avoir jamais esté taillée; elle est toute d'une pièce, il y a seulement un délit au haut, et il en est tombé un morceau de quatre pieds de long. Au milieu de la hauteur de cette pierre, on y lit ces mots, qui sont bien gravez, quoique le fonds ne soit pas trop uni :

VIROMARUS

ISTAT IL IF

» Mille gens parloient de cette pierre étonnante, mais personne ne s'avisait de penser qu'elle fût chargée d'une Inscription. M. Moreau de Mautour l'estant allé voir avec le Curé de Fontaines et celui de Joinville, l'examina de plus près; il apperçut des caractères, et s'en estant mieux assuré avec sa lunette, il parvint, avec le secours d'une grande échelle, à les lire et à les copier, comme nous venons de le rapporter. Les conjectures suivirent de près la découverte; M. de Mautour pensa que le mot VIROMARUS, qu'on ne trouve nulle autre part, pouvoit estre l'abrégé du mot de VIRIDOMARUS Prince d'Autun, et dont César fait mention dans le septième livre de ses *Commentaires*. Il y eut aussi un Viridomarus Roy des Gaulois Insubriens, qui sont aujourd'huy les

habitans du Milanois; Marcellus le tua, et consacra ses dépouilles à Jupiter Férétrien. Mais on juge bien que c'est à celui d'Autun que s'arrête constamment M. de Mautour, et il ne faut pas oublier de dire que ce qui le persuade encore plus que VIROMARUS est l'abrégé de son nom, c'est premièrement, que ce mot, en l'endroit où il est écrit, remplit toute la largeur de la pierre, de manière qu'en conservant la grosseur des caractères, il eût été impossible d'y mettre une seule lettre de plus; et en second lieu, que l'O qui commence la seconde moitié du nom de VIRIDOMARUS, est beaucoup plus gros qu'aucune des autres lettres, ce qu'il présume avoir été fait exprès pour désigner l'abréviation.

» A l'égard des lettres ISTAT IL IF, comme elles ne signifient rien par elles-mêmes, il faut, dit M. de Mautour, qu'elles soient initiales, c'est-à-dire, des commencemens de noms ou de mots abrégés; et, selon luy, elles doivent naturellement se rendre ainsi : *Jovi STATori Ingentem Lapidem Inscribi Fecit.*

» La seule objection que l'on crut pouvoir faire à M. de Mautour, c'est que le VIRIDOMARUS à qui il attribue l'Inscription estant un Prince des Gaules, du temps que César en faisoit la conquête, il paroît extraordinaire, non seulement de luy voir élever un monument de cette espèce en langue Latine, mais encore le consacrer à une Divinité absolument inconnue en

son pays, *JOVI STATORI*, à Jupiter *Stator*, dont le culte estoit tout particulier aux Romains. Il parut donc que pour faire cesser la difficulté, il n'y avoit qu'à donner une époque tant soit peu moins ancienne à l'Inscription, et qu'en la rapportant sans aucun changement ni abbréviation, à un VIROMARUS Chef des Gaulois du temps où devenus alliez de l'empire, ils joignoient à ses armées des corps de troupes considérables qu'ils commandoient eux-mêmes ; alors il pouvoit, à l'exemple des Romains, adresser des vœux ou des actions de grâces à Jupiter *Stator*, *JOVI STATORI*, et à tous les autres Jupiters honorez dans Rome, *Jovi Liberatori*, *Jovi Feretrio* ; car c'est ainsi que l'on pouvoit encore expliquer les quatre dernières lettres IL. IF. »

Sans nous occuper à réfuter l'interprétation de cette inscription que donne M. de Mautour, il n'est pas vrai de dire que le mot VIROMARVS, en l'endroit où il est écrit, remplit toute la largeur de la pierre, de manière qu'en conservant la grosseur des caractères il eut été impossible d'y mettre une seule lettre de plus. S'il avoit bien examiné l'inscription, il aurait dû remarquer qu'il y a assez d'espace après la dernière lettre du mot VIROMARVS pour pouvoir y placer encore d'autres caractères. L'O, à la vérité, sans être plus élevé que les autres lettres, est plus large qu'un O ordinaire. Nous ne ferons pas remarquer que l'a-

vant-dernière lettre U est mal écrite : c'est un V. Quant à la disposition des lettres de la seconde ligne, elle n'est pas exacte : il n'existe point d'intervalle entre la cinquième lettre et la sixième, non plus qu'entre la septième et la huitième.

La même Académie revient encore plus tard sur cette inscription. Voici de quelle manière elle en parle dans ses *Mémoires* * :

INSCRIPTION LATINE

Sur une pierre appelée la HAUTE-BORNE, en Champagne.

* Nos *Mémoires* ont déjà fait mention et de cette grande pierre près du village de Fontaines, dans la principauté de Joinville, et de l'inscription latine qu'elle porte; mais celle-ci n'a pas été présentée assez exactement par M. Moreau de Mautour. La Compagnie en a reçu une copie plus fidèle par M. Grignon (en janvier 1764), un de ses correspondans, qui a pris toutes les dimensions de ce monument brute et irrégulier dans sa forme; la hauteur, dans la plus grande partie, est de vingt-un pieds deux pouces, avec six pieds neuf pouces dans sa plus grande largeur; trois pieds deux pouces dans la partie la plus étroite, vingt-quatre pouces d'épaisseur dans son plus

* T. LX, années 1775 à 1776. pag. 153.

grand renflement, et onze pouces dans la partie la plus mince qui en forme l'extrémité supérieure. L'Inscription en caractères Romains assez irréguliers, est composée de dix-huit grandes lettres :

VIROMARVS

I. STATILIF.

» Dans la première ligne, le mot *Viromarus* est sans point; dans la seconde, la première lettre **I**, et la dernière **F**, sont suivies d'un point; ce qui ne permet pas d'admettre les explications *Jovi Statori*, *Jovi Liberatori*, *Jovi Feretrio*.

» Dans un *Mémoire* qui accompagnoit cette copie, M. Grignon pense qu'il faut lire **VIROMARVS Julii STATILI Filius**; que Statilius était un Romain envoyé dans les Gaules, où il avoit eu un fils auquel il donna le nom gaulois *Viromarus*, et que ce monument est le tombeau de celui-ci, ou du moins, un cénotaphe érigé en son honneur. A ce sujet on observa que dans toutes les Inscriptions, *Julius* est toujours marqué **JVL.** parce que ce n'est pas un prénom, comme *Titus*, *Lucius*, etc., mais un nom de famille; que, par conséquent, il y aurait deux noms de famille pour la même personne, car la famille *Statilia* est connue par plusieurs Médailles et par plusieurs Inscriptions. »

D'après la copie donnée par Grignon, l'Académie a encore été cette fois induite en erreur, et sur la disposition des deux lignes de l'inscription, et sur les deux points dont elle parle, qui n'existent pas, et sur l'espacement de la première lettre de la seconde ligne.

Dans son article inséré au premier *Bulletin* de ses fouilles, Grignon rétablit la disposition de cette seconde ligne, mais il se trompe aussi en laissant subsister les deux points qui se trouvent dans la copie qu'il a envoyée à l'Académie, et tombe dans une autre erreur en séparant la huitième lettre de la neuvième.

Voici, au reste, comment il rend compte du monument dont nous nous occupons :

« On voit à cinq cents pas du Chatelet une pierre fameuse qui se nomme la *Haute-Borne*, et qui s'élève de vingt pieds au-dessus du sol. Cette pierre méplate et brute est plantée sur la marge de la chaussée romaine; on lit, au levant, à la moitié de sa hauteur :

VIROMARUS

I. STATILI F.

» Plusieurs savants se sont exercés sur cette inscription, mais comme la plupart l'ont mal lue, ils lui ont donné une fausse interprétation. Dans une dis-

sertation que nous avons lue à l'Académie des Belles-Lettres, nous avons essayé de rendre le sens de cette inscription par les termes les plus simples, et nous croyons qu'elle doit se lire ainsi : VIROMARUS JULII STATILI FILIUS. Nous donnerons les raisons qui fondent notre sentiment, qu'il seroit trop long de déduire ici, mais qui est établie sur des alliances de la famille *Julia* avec celle de *Statilia*, dont on trouve les preuves dans les épitaphes inscrites sur les tombeaux de ces deux familles. »

Un auteur d'un *Traité sur la Numismatique** fait mention de la Haute-Borne à propos d'une médaille sur le revers de laquelle on voit Marcellus allant ériger un trophée de l'armure du roi Gaulois *Virdomarus*, dans le temple de Jupiter *Férétrien*. Il transcrit de cette manière l'inscription :

VIROMARVS
I STAT I L I F

et l'explique ainsi : VIROMARUS Jovi Statori Istum Lapidem Jussit Fieri. On voit qu'il adopte en partie le sentiment émis dans le tome IX des *Mémoires* de

* *Traité élémentaire de Numismatique ancienne, grecque et romaine, composé d'après celui d'Eckhel, augmenté d'un grand nombre d'articles, remarques et observations des meilleurs auteurs modernes, avec VII planches de médailles, contenant plus de 150 sujets gravés au trait, pour servir à l'intelligence du texte, par Gérard-Jacob K., associé-correspondant des Académies royales des Antiquaires de France et de Châlons-sur-Marne. — Paris, 1825. Tome premier, page 66.*

l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sauf quelques modifications dans l'interprétation des lettres de la seconde ligne.

Enfin, les *Mémoires* de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, d'après une nouvelle copie, faite sur les lieux par M. Baudot, donnent ainsi cette inscription :

VIROMARVS
ISTATILIE

Voici cette inscription, copiée par nous avec la plus scrupuleuse exactitude :



VIROMARVS
ISTATILIE

Les lettres de la première ligne ont 0 15 cent.; celles de la seconde ligne ont 0 11 cent.; la première lettre de cette ligne a 0 16 cent.

Nous pensons qu'on peut expliquer cette inscription comme Grignon, ou adopter l'interprétation sui-

* Année 1827, pages 204 à 206.

vante : *Viromarus Julio Statilio filio* ; ce qui ferait de cette pierre un monument funèbre élevé par un père à son fils.

II.

LA forme, la hauteur et l'épaisseur considérable de la pierre dont nous nous occupons, m'ont toujours fait penser que c'était un monument celtique, de la catégorie de ceux appelés pierres levées.

« Les pierres levées, que l'on connaît aussi sous les noms de *Menhirs*, *Peulvans*, *pierres fichées**, etc., dit M. de Caumont, sont des pierres brutes d'une forme allongée, implantées verticalement dans la terre comme des bornes; leur hauteur varie depuis quatre pieds jusqu'à vingt et au-delà; quelquefois elles sont plantées de manière que l'extrémité la moins grosse est en bas, et la plus volumineuse en

* Le *MENHIR*, ou, avec l'article, *AR MENHIR* (du breton *AR* le *MEN* pierre, *HIR* longue, au pluriel *MEIN HIRION*) est une pierre longue, isolée, plantée debout en terre, s'amointrissant ou s'élargissant vers le sommet; on désigne en France le menhir sous les noms de *PIERRE FICHE*, *PIERRE FICHADE*, *PIERRE FICHE*, *PIERRE FITE*, *PIERRE DE GARGANTUA*.

* Le *PEULVAN* (de *PEUL*, pilier, et *MAEN*, *MEAN*, *MAN*, en construction, *VAN* ou *VEN*, pierre) est un obélisque brut: le *MENHIR* et le *PEULVAN* sont deux noms d'un même monument. — Antiquités gauloises et gallo-romaines de l'arrondissement de Mantes (Seine-et-Oise); par M. Armand Cassan, sous-préfet de l'arrondissement de Mantes, ancien aide-de-camp du général Lafayette, chevalier de la Légion d'Honneur, membre de plusieurs sociétés savantes. — Mantes, A. Refay, imprimeur-libraire. 1835. — Page 51.

haut, et qu'elles sont portées comme sur un piveau; quelquefois aussi c'est le contraire.

. . . » Les pierres levées sont en même temps les monuments les plus simples et les plus nombreux de l'époque celtique; quoiqu'on en ait détruit une quantité considérable depuis dix-huit siècles, il en reste encore dans presque tous nos départements du Nord et de l'Ouest.

. . . » Un grand nombre d'antiquaires pensent que les pierres levées, isolées ou réunies en petit nombre, ont été destinées à honorer les dépouilles mortelles des Celtes, parce qu'on a souvent trouvé des ossements humains près d'elles. Plusieurs passages des poésies d'Ossian paraissent favoriser cette opinion; mais on croit aussi que souvent c'étaient des espèces d'idoles regardées comme l'emblème de la divinité; quelques-unes pourraient encore avoir été élevées pour perpétuer la mémoire des événements historiques, tels que les batailles.

. . . » Vous voyez, messieurs, combien les opinions sont incertaines au sujet des pierres levées. Il en est malheureusement de même quant à la destination de la plupart des autres monuments attribués aux Celtes. Et en effet, ces peuples, ignorant les beaux-arts, ne pouvaient, ni par l'architecture, ni par la sculpture, différencier leurs monuments selon les intentions dans lesquelles ils les érigeaient; et,

comme on l'a dit avec raison, il n'est pas surprenant d'en rencontrer d'analogues quant à la forme, et qui cependant n'ont pas été élevées dans le même but. »

Le *Magasin Pittoresque* *, dans le texte d'un article de MM. Albert Lenoir et Léon Vaudoyer, sur les monuments gaulois, donne un dessin de la Haute-Borne. Ces auteurs pensent que « quelques monuments isolés semblent avoir été destinés, mais peut-être postérieurement, et après avoir été dépouillés de leur caractère religieux, à fixer d'une manière certaine les frontières des peuples; » et ils émettent l'opinion que l'inscription latine que porte la Haute-Borne indique les anciennes limites des *Leuci*. On a remarqué à la vérité de grandes bornes de ce genre servant à désigner par fois des limites territoriales, ou plantées en mémoire de contrats civils; mais, comme l'observe fort bien M. de Caumont, il faut se garder de les confondre avec les pierres celtiques, qui sont en général plus volumineuses, et qu'un œil exercé peut facilement distinguer.

Nous croyons donc qu'il est plus rationnel de penser que cette pierre est un monument celtique, qui, après avoir été plus tard dépouillé de son caractère primitif, servit de cippe funéraire, comme nous paraît l'indiquer l'inscription qui y est gravée.

* Année 1839, page 4.

On nous a objecté, qu'il n'était pas probable que cette pierre fût un monument celtique, comme nous l'avons supposé, mais simplement un cippe funéraire de l'époque gallo-romaine, d'une forme il est vrai peu usitée, mais qui n'a rien d'incompatible avec une pareille destination. Le motif qui a fait adopter cette opinion est fondé sur ce que, d'une part, il n'y a aucune véritable présomption qui appuie l'hypothèse d'un monument celtique, et que d'un autre côté, de graves raisons s'opposent à ce qu'elle soit admise. On dit que la forme seule et la masse du monument pourraient faire présumer que c'est un *peulvan*, et qu'il est plus raisonnable d'y reconnaître un cippe; quoi qu'il soit, on l'avoue peu ordinaire de voir des pierres brutes servir de cippe funéraire à l'époque romaine; que néanmoins cela n'est pas sans exemple.

Quant aux raisons directes qui tendent, ajoute-t-on, à faire regarder cette pierre comme un cippe funéraire, la plus solide serait l'existence de l'inscription qu'elle porte, et on estime cette raison si forte, que, fût-elle même seule, elle semblerait suffisante pour trancher la question. Mais cette opinion s'appuie encore sur la position même de la pierre près d'une voie romaine, circonstance qui ne paraît pas conciliable avec l'hypothèse qui tendrait à faire regarder le monument comme celtique; en effet, ajoute-t-on, soit qu'on veuille considérer la chaus-

sée dont il s'agit ici comme existant avant l'époque de la conquête et réparée seulement alors, ce qui a paru peu probable, soit qu'on en fasse une œuvre purement romaine, l'existence d'un peulvan dans cet endroit a paru également inadmissible : car, d'un côté, ce n'était pas sur le bord des chaussées que les Druides aimaient à placer les monuments religieux ou historiques de la nation, mais bien sur les hauteurs isolées, ou plus fréquemment encore dans le silence des forêts dont la Gaule était alors couverte; que si au contraire on suppose que la chaussée soit de construction romaine, il est plus difficile encore d'expliquer l'existence actuelle du monument dans cet endroit. La politique romaine, ajoutée-t-on encore, était trop habile pour laisser échapper une occasion si favorable de faire disparaître un monument qui, de même que tous ceux de ce genre, rappelait nécessairement aux vaincus des souvenirs d'indépendance et de liberté qu'il fallait détruire à tout prix; et que si nous voyons encore maintenant subsister des restes plus ou moins considérables des monuments celtiques, nous devons être persuadés qu'ils ne sont restés debout que parce qu'il eût été trop dangereux aux vainqueurs d'en consommer la destruction; tandis que dans le cas dont il s'agit, l'occasion était trop patente, trop opportune pour supposer qu'elle ait été négligée.

Quoi qu'il en soit, nous répondrons à toutes ces objections, en maintenant l'opinion que nous avons émise plus haut, et nous ferons observer en outre : 1° que ce monument n'est pas le seul de ce genre sur lequel on a trouvé de semblables inscriptions; 2° que plusieurs monuments celtiques ont été remarqués sur le bord des chemins, notamment dans l'arrondissement de Mantes (Seine-et-Oise), et à Langres* ; 3° et que les Romains ont presque toujours respecté les lois et la religion des peuples qu'ils ont soumis à leur domination.

On voit par ces raisons que toutes les objections que nous venons de rapporter et qui nous ont été alléguées, tombent d'elles-mêmes naturellement.

* Voyez ANNUAIRE HISTORIQUE DU DIOCÈSE DE LANGRES, année 1838, pag. 226 et suivantes.

HYPOGÉE CELTIQUE.

I.

UN monument non moins intéressant et non moins curieux que celui de la Haute-Borne, est un *hypogée* celtique que j'ai découvert. Voici la description détaillée des circonstances qui ont accompagné cette découverte, entièrement due au hasard.

Par un beau jour du mois de février de l'année 1818, je proposai à mes jeunes étudiants une promenade à la Haute-Borne. Pendant que nous faisons une courte station auprès de ce monument antique, je remarquai, de l'autre côté de la voie romaine qui passe près de là, au nord, une rigole dans laquelle coulait un petit volume d'eau provenant de la fonte des neiges et qui disparaissait dans une espèce d'entonnoir, un peu plus bas que la Haute-Borne. Cet entonnoir se trouvait à la distance d'en-

viron deux mètres du chemin vicinal de Fontaines à Brainvilliers, précisément à l'angle droit que forme l'embranchement de ce chemin avec celui des Romains et en face d'un vieux poirier qui est situé non loin de là.

De retour de cette promenade, ce que j'avais remarqué et qui me paraissait l'effet d'une cause extraordinaire, me préoccupa vivement. Quinze jours après, je me déterminai à m'éclaircir sur ce fait. Ayant pris avec moi celui de mes écoliers que je jugeai le plus discret, nous nous acheminâmes un soir, à la lueur d'un beau clair de lune, vers l'endroit en question. Après un peu de travail, nous rencontrâmes dans les terres, à 85 centimètres de la superficie du sol, une ouverture à peu près semblable à celle de nos citernes, construite en moellons bruts et grossièrement assemblés.

Cette découverte souterraine faite, nous remîmes au lendemain nos travaux ultérieurs, sur lesquels nous fondions les plus brillantes espérances; les découvertes antérieures que nous avons faites étaient là pour nous encourager. Afin de ne laisser entrevoir aucun soupçon sur notre découverte, nous eûmes soin, avant notre départ, de bien rétablir les terres comme elles étaient primitivement.

Le lendemain, à la nuit tombante, que nous avions attendue non sans beaucoup d'impatience, nous nous

remimes en route , mon compagnon muni d'une échelle et moi d'une lanterne. Arrivés au lieu de notre construction souterraine , nous mîmes à nu l'ouverture ; j'y descendis l'échelle, en la tournant en tous sens pour m'assurer de la solidité du fond et savoir si la profondeur était égale partout. Quand je fus certain qu'il n'y avait rien à craindre , nous y descendîmes , et arrivé au fond , mon premier soin fut de sonder avec ma canne tout autour de moi. Ces précautions prises, je parcourus en tous sens cette construction que je trouvai parfaitement conservée; ce qui me surprit fut de n'y point voir d'eau, mais seulement de la terre et du sable. La cavité était sèche dans toutes ses parties , quoiqu'à la fin de l'hiver et malgré la quantité d'eau que j'avais vu y pénétrer.

Cet édifice souterrain est circulaire; il a 5 mètres 65 centimètres à peu près de longueur sur autant de largeur; il est enfoncé dans les terres d'environ 5 mètres 55 centimètres y compris l'ouverture qui se trouve à 1 mètre plus bas que la superficie des terres. D'énormes pierres, de 4 mètres 55 centimètres à 4 mètres 65 centimètres de longueur, sur 1 mètre 66 centimètres à 2 mètres de largeur, forment la voûte de ce souterrain. Tout à l'entour, à 1 mètre 55 centimètres de hauteur, on remarque des ouvertures pratiquées à mi-mur, ayant 1 mètre de hauteur et

un peu moins de largeur ; elles pouvaient être éloignées les unes des autres de 1 mètre 16 centimètres à 1 mètre 33 centimètres ; j'en ai compté jusqu'à treize. J'ai trouvé une quantité considérable d'ossements de toutes espèces d'animaux. L'enduit du souterrain est encore parfaitement conservé ; on y a remarqué aussi plus tard une espèce de conduit où une perche fort longue a été introduite sans pouvoir en sentir le fond.

On pourra peut-être trouver beaucoup d'incertitude dans la description de cet édifice, et regretter que je n'aie pas continué mes recherches : la raison en est que cette visite fut la première et la dernière qu'il me fut possible d'y faire, car dès le lendemain, le secret de notre découverte fut éventé, ce qui ne pouvait être autrement, étant située près de l'embranchement de deux chemins. Alors un grand nombre de personnes s'y rendirent sur le bruit merveilleux que j'avais fait des trouvailles immenses ; je fis donc cesser toutes fouilles ultérieures.

D'autres excavations souterraines ont été découvertes depuis lors sur la même ligne : l'une d'elles se trouvait précisément sur le chemin de Brainvillers ; mais elles ont été bien vite refermées de peur d'accidents et sans avoir été explorées.

II.

La forme, le caractère de cette excavation souterraine et sa situation près d'un menhir, m'ont fait penser qu'elle a dû appartenir à cette classe de monuments celtiques appelés *hypogées*, et dont un grand nombre ont été signalés et explorés dans plusieurs localités de la France.

Les hypogées, comme plusieurs auteurs l'ont remarqué, servaient de sépultures à des personnages célèbres, ou à des guerriers morts dans les combats. D'autres pensent que, d'après leur situation près des dolmens ou des menhirs, ces monuments ont dû servir aussi de sépultures à des victimes humaines du culte druidique.

En effet, dans les hypogées qui ont été explorés, on a trouvé plusieurs squelettes et une grande quantité d'os de divers animaux. Il est probable que dans celui dont nous nous occupons, on aurait découvert des ossements semblables s'il avait été possible d'y faire des fouilles.

A l'appui de ce que je viens d'avancer, je citerai un seul exemple de ce genre de monuments qui ont été explorés et décrits :

« En septembre 1834, dit M. Armand Cassan*, M. le docteur Basserre, de La Roche-Guyon, M. de Vincent et moi, nous fîmes fouiller, au hameau de Bézou, commune de Chérence, un *hypogée* connu dans le pays pour un tombeau antique : cette fouille amena la découverte d'un caveau qui rappelle tout-à-fait celui d'Epône, et qui a dû, comme ce dernier, servir de sépulture à des guerriers gaulois tués dans un combat.

» Ce tombeau avait deux mètres trente-trois centimètres de largeur et de profondeur, et neuf mètres de longueur; huit énormes pierres, de deux mètres trente-trois centimètres de hauteur comme de largeur, de trente-trois centimètres d'épaisseur, en formaient l'enceinte; ces pierres, brutes, debout, donnaient à cette fosse sépulcrale une sorte de grandeur sauvage qui nous frappa et nous inspira, pour ainsi dire, un recueillement religieux. Le fond du tombeau était pavé en pierres plates, sur lesquelles reposait une couche épaisse d'ossements que recouvraient d'autres pierres plates encore plus larges et quatre pieds environ de terre sablonneuse. Une partie de ce tombeau avait déjà été fouillée; mais, dans la partie où la terre n'avait pas encore été remuée, nous découvrîmes les restes de quinze squelettes en-

* Antiquités Gauloises et Romaines de l'arrondissement de Mantes, page 17.

viron; et, au milieu de ces ossements presque réduits en poussière, des dents d'hommes, d'enfants, de porcs et de lapins; des débris de poterie fort grossière, tout-à-fait semblable à celle de l'*hypogée* d'Épône; des coquillages, du charbon, un os de fémur travaillé, percé de neuf trous; deux os aiguisés comme des armures de flèches, et des fragments en silex taillés et tranchants. Le nom du lieu, *Bézu*, qui signifie en langue celtique (*bez*) *sépulture*, a été pour nous comme une inscription qui nous a servi à reconnaître dans cet hypogée un antique tombeau de nos pères. »

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

GRIGNON.



JE ne terminerai pas sans dire un mot sur Grignon, l'auteur des premières fouilles qui ont été faites sur la montagne du Chatelet, et dont j'ai déjà fait mention dans le cours de cet ouvrage. Quoique naturellement je sois amené, par mon sujet, à parler de Grignon, je lui dois d'ailleurs ce tribut comme à mon prédécesseur en découvertes archéologiques dans le lieu même que j'ai exploré. L'abbé Mathieu a dit de lui à juste titre : « L'histoire naturelle, » la physique pratique et l'archéologie réclament également cet homme laborieux, zélé pour sa propre gloire et pour l'utilité publique * . » Ses recherches

* Annuaire du département de la Haute-Marne pour l'an 1811, publié par ordre de M. le baron Jerphanion, préfet de Chaumont. V^e Bouclard. — Voyez page 238.

sur le Chatelet surtout lui ont fait une réputation qui a eu un immense retentissement au dix-huitième siècle.

Pierre-Clément Grignon naquit le 24 août 1725 à Saint-Dizier, de Pierre Grignon, échevin de cette ville, et de Marie-Anne Marisy.

Il avait à peine 24 ans lorsqu'il épousa Marie-Reine Mathieu. Quelque temps après son mariage, il embrassa la carrière des forges, et vint s'établir à celles de Bayard, situées sur la rivière de la Marne, entre Saint-Dizier et Joinville.

Sentant la nécessité de connaître à fond le nouvel état qu'il venait d'adopter, il se mit ardemment à l'étude, et consacra les onze premières années de son séjour à Bayard à méditer sur son art. C'est pendant cette période de onze années qu'il composa différents mémoires sur l'amélioration à apporter aux procédés mis en usage jusqu'alors pour la fabrication du fer.

Il envoya successivement à l'Académie des Sciences de Paris les traités suivans :

- 1° *Mémoire sur l'Amiante ferrugineux (1759)*;
- 2° *Observation sur la formation des Mines de fer par dépôt, dans la province de Champagne, et leurs analogies (1764)*;
- 3° *Unité du Fer*;
- 4° *Métamorphose du Fer*;

3^o *Art de laver et fondre les Mines de fer avec l'économie d'un cinquième de charbon.*

En 1768, il fut nommé membre correspondant de l'Académie des Sciences, et lut dans le sein de cette Académie, la même année, un Mémoire portant ce titre :

Observations sur l'Histoire naturelle des lieux formant la lisière des provinces de Champagne, Lorraine, Alsace et Franche-Comté.

L'Académie de Biscaye, établie à Bergera sous le nom de Société des Amis de la Patrie, ayant proposé, en 1769, un prix pour le meilleur *Mémoire sur les Soufflets de Forges*, Grignon l'emporta sur tous ses rivaux. Mais le prix ne lui était pas encore parvenu en 1775, d'après le rapport de Grignon lui-même.

Le plus important des écrits de Grignon est celui qui a pour titre :

Nécessité et Facilité de rétablir la Navigation sur la Marne, depuis Saint-Dizier jusqu'à Joinville.

Grignon réunit tous ces Mémoires en un seul corps d'ouvrage, qu'il fit paraître en 1775. Quelques-uns de ces écrits avaient été publiés avec ceux de l'Académie des Sciences. Il intitula ce Recueil :

Mémoires de Physique sur l'art de fabriquer le Fer, d'en fondre et forger des canons d'artillerie; sur l'Histoire naturelle et sur divers sujets, etc.; orné de treize planches en taille douce, par M. Grignon,

correspondant de l'Académie royale des Sciences et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, associé de celle des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Châlons.
— Paris 1775. — 1 vol. in-4°.

L'abbé Mathieu nous apprend que Grignon se disposait dans ce temps-là à faire paraître un autre ouvrage, qu'il avait entrepris sous la protection du gouvernement, et dont le titre était :

Physique des Forges.

Mais ce qui valut le plus de gloire à Grignon fut la découverte qu'il fit, en 1772, d'une ville romaine qui a existé sur le plateau de la petite montagne du Chatelet. Comme nous l'avons déjà dit, cette découverte fit une profonde sensation dans tout le monde savant : c'était l'évènement remarquable du temps, et on en suivait les détails jour par jour avec une impatiente curiosité.

Voici comment Grignon soupçonna cette découverte : « L'ancienne tradition orale, quoique fort obscure, dit-il, les médailles romaines que l'on a trouvées de temps à autre à la surface du terrain de Chatelet, surtout après qu'il avait été remué par la charrue, ont toujours fondé l'opinion que cet endroit avoit été occupé par les Romains. J'avois remarqué de légers enfoncements sur le terrain qui, d'année à autre, se surbaïssent sensiblement, malgré que la charrue y reportoit, que la

» neige fondoit plus vite dans certains cantons que
 » dans d'autres, ce qui me donna lieu de penser
 » qu'il existoit dans cet endroit des sousterreins en-
 » combrés * . »

« Grignon avait commencé les fouilles à ses frais. En juillet 1772, il lut à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le *Mémoire* qui contenait le résultat de ses premières opérations. Il en fut récompensé par le titre de correspondant de cette illustre Compagnie, qui annonça cette précieuse découverte au ministre Bertin. Celui-ci en rendit compte au roi, et les ordres furent donnés pour que le trésor royal fournit aux dépenses** . »

« Grignon eut l'honneur d'être présenté à Louis XVI dans le mois de mars 1774, de lui remettre quatre-vingts planches in-folio représentant les principales pièces curieuses qu'il avait découvertes jusqu'alors, et de lui en donner des explications verbales, auxquelles le monarque daigna prêter une attention toute particulière et bien flatteuse pour l'antiquaire *** . »

Outre les écrits qui furent insérés dans les Mé-
 moires de l'Académie des Inscriptions et Belles-
 Lettres, Grignon publia successivement, sur ses dé-

?
des seulement

* Second Bulletin publié par Grignon.

** VOYEZ ANNUAIRE du département de la Haute-Marne, 1811, page 240.

*** LOCO CITATO.

couvertes, deux ouvrages, dont le premier est intitulé :

Bulletin des Fouilles faites par ordre du Roi, d'une Ville Romaine, sur la petite montagne du Chatelet, entre Saint-Dizier et Joinville en Champagne, découverte par Grignon, maître de forges à Bayard, correspondant de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, de celle des Sciences de Paris, associé de celle de Châlons. — A Bar-le-Duc, chez Christophe, imprimeur-libraire. 1774.

Ce Bulletin, qui se termine ainsi : *des Ruines du Chatelet, juin 1774*, renferme le détail de ses travaux, depuis le 6 avril jusqu'au 31 mai.

« Dans le cours de ces deux mois, dit Grignon, » nous avons fouillé, de suite et à fond, une superficie de terrain de 4,818 toises quarrées, dans » laquelle il s'est trouvé la plus grande partie de onze » rues, quatre-vingt-dix maisons, huit temples souterrains ou œdicules, trente-huit caves, quatorze » citernes, quarante-neuf puits, trente-sept latrines, » deux fosses et deux fours à potier, quatre conduits » d'eau en pierre, et deux en bois. »

Le second Bulletin, qui se termine par cette date : *De notre muséum, mai 1775*, porte le même titre que le premier, et fut imprimé à Paris.

Les fouilles faites jusqu'alors embrassaient une étendue totale de 8,575 toises. Dix-neuf rues, un

grand temple, dix cedicules, trente-huit-maisons, des places spacieuses, un très-grand bâtiment pour les bains publics, etc., etc., ont été découverts depuis la publication des premières fouilles. Un plan géométrique, dressé par Grignon fils, accompagne ce second Bulletin, et, sur ce plan, sont indiqués tous les travaux qui ont été exécutés.

Comme nous l'avons dit dans le courant de cet ouvrage, nous pensons que Grignon s'est abusé sur le nombre des monuments qu'il décrit; quant aux trouvailles faites dans ses fouilles, il est surprenant qu'il ait rencontré si peu d'objets en or, ce qui laisse à penser qu'il n'a pas toujours été fort heureux dans ses fouilles, ou qu'elles ont été peu surveillées.

Au reste, ces considérations n'ont sans doute pas été sans influence sur l'ordre qui a fait cesser subitement les fouilles ordonnées par le gouvernement du roi; car, comme le raconte Grignon lui-même avec une sorte d'indignation, un individu, sous les insignes d'un officier du génie, serait venu visiter les travaux et voir les objets découverts, et il n'aurait aperçu dans ces découvertes que des ruines insignifiantes, des têtes de clous et des pots cassés. — D'autres assurent que le prince Louis de Rohan, allant de Paris à Saverne, en 1774, s'arrêta au village de Gourzon, et, désirant voir, tout malade qu'il était, ce Chatelet, l'objet de tant de commentaires, se fit

porter en litière à l'endroit où s'exécutaient les fouilles. Arrivé là, il fut si surpris et si désappointé de remarquer que ce qui faisait tant de bruit se réduisait à si peu de chose, que, honteux de sa démarche, il jura, mais trop tard, de n'y plus retourner. Huit jours après cette visite, toutes fouilles ultérieures cessèrent sur le Châtelet*.

Quoi qu'il en soit, l'honneur de cette découverte resta à Grignon, qui avait entrepris les premiers travaux avec désintéressement; il reçut une pension, sans doute au-dessous de son mérite et à laquelle on ajouta le cordon de Saint-Michel : il dut être content et le gouvernement du roi aussi.

Grignon mourut, le 2 août 1784, à Bourbonne, où il était allé prendre les eaux. Dans l'acte de décès, il est désigné sous les titres de Membre de l'Académie royale des Sciences, de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, de celle des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Châlons, de celle de Bergera en Espagne, chevalier de l'ordre du Roi, commissaire du Conseil pour l'inspection générale des forges et fonderies du royaume, et domicilié au Jardin des Plantes de Paris.

Grignon était ami de Buffon.

Après sa mort, la plus grande partie des objets

* Je tiens cette anecdote d'un sous-commis surveillant les fouilles qui se firent sur le Châtelet en 1774, par ordre du gouvernement du roi.

trouvés dans ses fouilles sur le Chatelet passa entre les mains du savant abbé Tersan.

On voit, en tête de ses *Mémoires de Physique*, un portrait de Grignon, dessiné par André Pujos et gravé par Miger en 1776. On lit au bas les quatre vers suivants :

Au soin des malheureux il consacra sa vie ;
Aux sciences, aux arts, ses goûts et ses talents ;
Ses jours à ses amis, ses nuits à la patrie ;
Aux lettres ses loisirs, son cœur à ses parents.

NOTES
COMPLÉMENTAIRES ET EXPLICATIVES.



COMPLÉMENTAIRES ET EXPLICATIVES.



Destination du Chatelet à l'époque gallo-romaine. — Page 4.

L'auteur de l'*Annuaire de la Haute-Marne* *, à la fin d'un article sur les villages de l'ancien diocèse de Châlons-sur-Marne qui font maintenant partie du département de la Haute-Marne, s'exprime ainsi sur le Chatelet :

« Nous finirons cet article par une courte dissertation sur la montagne du Chatelet, située dans le finage de Gourzon.

» M. Grignon, de Saint-Dizier, maître de forges à Bayard, s'apercevant que les cultivateurs trouvaient sur cette montagne des choses curieuses, fit d'abord faire quelques fouilles à ses frais, et les continua en-

* Annuaire du département de la Haute-Marne pour l'an 1808, publié par ordre de M. Jerphanion, préfet. — A Langres, Laurent-Bournot, imprimeur.

suite par ordre et aux frais du gouvernement. Il publia, en 1775, deux Bulletins de ses découvertes, lesquels furent insérés dans les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il était correspondant.

» L'auteur, après avoir énuméré les objets trouvés, et constaté l'existence de l'ancienne ville qui exista sur le plateau du Chatelet, s'attacha à discuter le nom et l'importance de cette ville, qu'il nommerait volontiers *Noviomagus Vadicassium*, en supposant que Vassy était la capitale des *Vadicasses*, dont jusqu'à présent on n'a pu assigner la place. Mais M. Grignon ignorait sans doute que toute la contrée où il voulait que ce peuple eût existé, fait essentiellement et certainement partie du *pagus pertensis* et de la cité des *Cathalauni*.

» Nous penchons donc à croire que le lieu dont il s'agit était une ville du second ordre (*oppidum*), mais pas assez importante, ni par sa grandeur, ni par la cause de sa destruction pour que les historiens en aient parlé. Qui ne sait qu'avant l'établissement des maisons religieuses en France, ce pays n'est presque connu que par les conquérants qui se le sont disputé; et si la catastrophe qui a détruit cette ville n'a été, ou qu'un évènement naturel, comme un tremblement de terre, ou un incendie causé par le feu du ciel, ou même par des guerres

de voisin à voisin, il n'est pas surprenant que son nom ait péri avec elle. Nous hasarderons cependant une conjecture : d'après le vù d'une charte de 1177, où, en parlant de cette contrée, l'on cite un lieu nommé *Gorzum*, nous pensons que c'est là le nom du village de Gourzon avec toute sa physionomie gauloise; et quoique la date de la charte soit postérieure de beaucoup à l'époque présumée de la ruine de la ville à laquelle ce village a succédé, il est assez naturel qu'on ait encore conservé la véritable manière d'écrire le nom primitif qui nous occupe, et qui restera néanmoins un problème jusqu'à ce que l'on ait trouvé une inscription authentique qui le porte expressément. L'espoir n'en est pas chimérique, puisqu'il y a encore à peu près la moitié du plateau, c'est-à-dire de l'enceinte de la ville, qui n'a point été fouillée. »

Des fouilles faites sur le Chatelet.

Page 31.

Les *Mémoires* de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon * renferment une note ainsi

* Année 1829, pages 204 et suivantes.

conçue, sur le Chatelet et les découvertes qui ont été faites sur cette montagne :

« *Excursion archéologique à Fontaine en Champagne, sur les bords de la Marne, par M. Baudot.*

» Ce pays paraît être des plus riches en antiquités. M. Grignon avait déjà fait explorer, en 1772, par ordre du roi, les ruines d'une ville ancienne située entre Saint-Dizier et Joinville. M. Baudot y a recueilli d'autres renseignements sur les anciens habitants de ce pays.

» Sur le bord d'une chaussée romaine et à environ une demi-lieu de la montagne dite du Chatelet, on voit une borne appelée dans le pays *Haute-Borne*. M. Baudot y a lu l'inscription suivante : VIROMARVS ISTATILIE. En fouillant le sol du Chatelet, M. le curé de Fontaine a trouvé 550 médailles des empereurs jusqu'à Julien inclusivement.

» En examinant quelle cité a pu exister jadis en ce lieu, M. Baudot croit reconnaître dans les ruines du Chatelet, non celles d'une ville, mais celles d'une station fortifiée, d'un *castrum* destiné, soit à défendre les frontières, soit à garder les bords de la Marne. L'emplacement qu'occupent ces ruines est trop resserré pour qu'une grande ville y ait jamais existé.

» Cependant M. Grignon, dans le Bulletin des

fouilles qu'il fit exécuter en 1772, semble désigner le Chatelet comme l'ancienne ville de *Nazium*; mais il y a erreur dans l'indication : les ruines de *Nazium*, explorées par M. Grignon, se voient encore à quatre lieues de la Montagne du Chatelet, qui n'a rien de commun avec elles.

» M. Baudot conclut de ces différentes remarques, qu'un *castrum* fut jadis élevé près de Fontaine, sur la montagne du Chatelet; que, surpris par l'invasion subite des ennemis, ceux qui l'habitaient n'eurent que le temps de cacher à la hâte leurs richesses, et que c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer le trésor trouvé par M. le curé de Fontaine. »

Précédemment, dans le même volume de ces *Mémoires*, on lit, à la page 180 :

« Fontaines, département de la Haute-Marne. — M. Baudot, président de la commission, y a reconnu une colonie romaine. Le curé du pays a trouvé, dans les ruines d'un fort, 350 médailles d'or, d'argent et de bronze, qui vont jusqu'au règne de Julien inclusivement. »

Cimetière romain.

Voyez page 29 de l'ouvrage. — Grignon, dans le

plan géométrique qu'il donne de la montagne du Chatelet, fait mention d'un autre cimetière romain, situé près du chemin allant à Fontaine; nous n'avons pas cru devoir signaler cet emplacement comme un cimetière spécial, attendu, comme nous l'avons dit, que les Romains choisissaient aussi leur lieu de sépulture sur le bord des chemins.

Monument de la Haute-Borne.

Page 75.

Nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt la note suivante, que nous empruntons au savant ouvrage de M. Armand Cassan sur les *Antiquités gauloises et gallo-romaines de l'arrondissement de Mantes* :

« Les antiquaires ont l'habitude de désigner sous le nom de *monumens druidiques* les *menhir* et les *dolmen* : cette dénomination est inexacte. Elevés et consacrés, depuis un grand nombre de siècles peut-être, par les prêtres du polythéisme gaulois, les *menhir* et les *dolmen* étaient déjà *antiques* lorsque le druidisme s'établit dans la Gaule; il convient donc mieux de les appeler *monumens celtiques* ou *gaulois*.

* Page 66.

Après avoir donné plus haut l'étymologie des mots *menhir* et *dolmen*, il me reste à expliquer quel était l'usage de ces monumens.

» Les *menhir*, emblème de la divinité durant l'enfance des peuples, désignaient souvent aussi la place des grands évènements, des batailles, des victoires, des traités; et il suffit, pour s'en convaincre, de se souvenir de la Bible, des récits de Xénophon et des poèmes d'Ossian. Ils marquèrent souvent aussi, quoiqu'on en ait dit, le lieu de sépulture des guerriers ou des grands rois; ainsi, dans le poème de *Cathula*, d'Ossian :

« Vois-tu cette pierre qui lève sa tête grisâtre au
» milieu du gazon; là gît un chef de la race de Der-
» mid. »

» Olaus Magnus, en outre, cite plusieurs inscriptions funèbres en caractères runiques, gravées sur des *menhir*, entre autres cette épitaphe remarquable :

« Vainqueur des méchans, défenseur des affligés,
» plein de cicatrices et d'années, ceint du glaive, ci
» gît Ingolf. »

» Les *dolmen* étaient, comme les *menhir*, les témoins des traités passés entre les nations : c'était sur ces tables, sur ces autels de pierre, symbole de force et de stabilité, que les peuples élevaient les guerriers qu'ils proclamaient rois; que les prêtres du polythéisme gaulois, longtemps avant l'établissement du

druidisme dans la Gaule, immolaient à leurs dieux des victimes humaines; et que, plus tard, les Druides accomplirent aussi leurs sanglans sacrifices.

• Les *dolmen* et les *menhir*, comme par exemple le dolmen de Trie et le menhir de Châteauneuf, servaient aussi quelquefois aux Druides de tribunes sacrées, du haut desquelles ils s'adressaient au peuple assemblé. Le dolmen de Trie, près de Gisors, est fort connu; le menhir de Châteauneuf ne l'est point, et mériterait beaucoup de l'être. J'ai, le premier, signalé ce monument gaulois : c'est au hameau de Châteauneuf, commune de Portmort, sur la route de Vernon aux Andelys, que s'élève ce menhir; il est en pierre calcaire, et a 3 mètres 40 centimètres de hauteur, 2 mètres 60 centimètres de largeur, 65 centimètres d'épaisseur; on l'appelle, dans le pays, le *Gravas de Gargantua*. La partie supérieure, grossièrement taillée, a la forme d'une tribune; c'est du haut de cette tribune sauvage que le prêtre gaulois, les mains appuyées sur le sommet de la pierre et le visage tourné vers le nord-est, haranguait la multitude qui remplissait la vallée et la côte de Catignolle. »

Le monument de la *Haute-Borne* fut sur le point de subir le même sort que beaucoup d'autres de ce genre, qui ont déjà disparu et qui disparaissent tous les jours. Quelques mois après que cette énorme

pièce fut renversée, des personnes, voulant en faire une meule pour une usine d'huilerie, se disposaient à accomplir leur dessein, lorsque j'en fus heureusement prévenu à temps. Je me hâtai aussitôt d'aller trouver M. le maire de Fontaine, et je l'engageai à interposer son autorité pour empêcher la destruction de la *Haute-Borne*, en lui faisant comprendre toute l'importance de ce monument communal. Sur mon invitation, il fit défense expresse aux individus d'y toucher, et le monument fut respecté et sauvé d'une ruine imminente.

Hypogée celtique.

Page 93.

Nous croyons devoir, pour appuyer notre sentiment sur l'*Hypogée* que nous avons découvert, citer encore l'ouvrage de M. Armand Cassan, où il décrit un curieux monument de ce genre qu'il a exploré; et, pour faire comprendre toute l'importance de cette classe de monuments antiques, qui n'ont pas été, que nous sachions, étudiés jusqu'à ce jour dans notre pays :

« C'est près de ce dolmen (*d'Hérubé*), à l'est d'Épone, au lieu dit *Hérubé*, que M. le baron de Vin-

cent, maire de Mézières, connu par son goût éclairé pour les antiquités nationales, a découvert, en 1835, un *hypogée* gaulois du plus haut intérêt. Cette fosse sépulcrale est un carré long, qui a 2 mètres de profondeur sur deux de largeur et neuf de longueur. Le mur qui en forme l'enceinte est bâti en pierre grossière et en ciment de terre. Cinq énormes pierres brutes, transversales, de 2 mètres 66 centimètres de longueur, sur 2 mètres de largeur et 66 centimètres d'épaisseur, fermaient ce caveau. Après avoir fait enlever ces pierres, sous lesquelles se trouvaient deux pieds environ de terre sablonneuse, M. le baron de Vincent découvrit un lit de pierres plates de 40 millimètres d'épaisseur; sous ces pierres, trente-deux squelettes, et sous ces squelettes, un second lit de pierres plates avec un égal nombre de squelettes, qui reposaient sur une couche de mêmes pierres plates, servant de fond à cet hypogée. Ces soixante-quatre squelettes, de taille ordinaire, avaient la tête tournée les uns vers le nord, les autres vers le sud; tous les os, même les os du crâne, des avant-bras, des cuisses, des jambes, altérés par le temps, se brisaient au toucher; une seule tête, annonçant un jeune homme de vingt à trente ans, a pu être conservée entière. Au milieu de ces ossements, M. le baron de Vincent trouva trois morceaux de fer très minces, de 27 millimètres carrés; quelques débris d'une pierre

magnésienne appelée *serpentine* ; une espèce de cou-
teau poli, de même pierre, d'un vert obscur, par-
semé de veines grises rougeâtres, de 108 millimè-
tres de longueur et de 9 millimètres d'épaisseur,
percé d'un trou légèrement oval à sa partie supé-
rieure; deux os de fémur, de 40 millimètres de lon-
gueur, taillés et amincis aux deux extrémités; enfin,
au fond de la fosse sépulcrale, à l'ouest, un petit vase
d'une pâte compacte et pesante, d'une couleur noi-
râtre, d'une forme grossière, non moulé autour, et
laissant apercevoir encore la trace des doigts qui l'ont
pétri : il ressemble assez à un creuset; il a 75 milli-
mètres de hauteur, 162 de circonférence à sa base,
et 216 à sa partie supérieure * . »

* Antiquités gauloises et gallo-romaines de l'arrondissement de Mantes, page 4.

TABLES.

TABLE
Des ouvrages cités.

Manuscrifs.

HISTOIRE de Joinville, citée par Grignon.

LETTRE de M. Baudot sur le Chatelet. — Dijon,
1826.

MÉMORIAUX fournis par les Maires sur les communes de l'arrondissement de Vassy, 1805.

Ouvrages imprimés.

ANNUAIRE ecclésiastique et historique du diocèse de Langres, publié sous le patronage de M^{gr} l'évêque, par J.-C. Mongin et P. Péchinot, architecte. — Langres, Dejussieu, 1858. in-8°.

- ANNUAIRE** du département de la Haute-Marne pour l'an 1808, IV^e année de l'empire de Napoléon, publié par ordre de M. Jerphanion, préfet. — Langres, Laurent-Bournot. in-8°.
- ANNUAIRE** du département de la Haute-Marne pour l'an 1811, VII^e année de l'empire de Napoléon, publié par ordre de M. le baron Jerphanion, préfet. — Chaumont, veuve Bouchard. in-8°.
- ANTIQUITÉ** expliquée, par dom Monfaucon, religieux de la congrégation de Saint-Maur. — Paris. in-folio.
- ANTIQUITÉS** de Langres, par J.-F.-O. Luquet, architecte. — Langres, Dejussieu, 1858. in-8°.
- ANTIQUITÉS** Gauloises et Gallo-Romaines de l'arrondissement de Mantes (Seine-et-Oise), par M. Armand Cassan, sous-préfet de l'arrondissement de Mantes, ancien aide-de-camp du général Lafayette, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de plusieurs sociétés savantes. — Mantes, A. Refay, 1855. in-8°.
- BULLETIN** monumental, ou Collection de Mémoires sur les Monuments historiques de France, publié sous les auspices de la Société pour la conservation et la description des Monuments

historiques, et dirigé par M. de Caumont, correspondant de l'Institut de France. — 1840. in-8°.

BULLETINS (1^{er} et 2^e) des Fouilles faites par ordre du roi, d'une ville romaine sur la petite montagne du Chatelet, entre Saint-Dizier et Joinville en Champagne, découverte en 1772 par Grignon, maître de forges à Bayard, correspondant de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, de celle des Sciences de Paris, associé de celle de Châlons. — Le premier Bulletin a été imprimé à Bar-le-Duc, et le second à Paris. — 1774 et 1775. grand in-12.

CÆSARIS (Caii Julii) Commentarii. — Edition du *Panthéon Littéraire*. Paris, grand in-8°.

COURS d'Antiquités monumentales, professé à Caen en 1850 par M. de Caumont, correspondant de l'Institut, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, membre de la Société royale des Antiquaires de France, des Sociétés des Antiquaires de Londres et d'Ecosse, de l'Académie royale d'histoire de Madrid, et de plusieurs autres Compagnies savantes françaises et étrangères. — Paris, 1851. in-8°.

DISCOURS préliminaire pour l'histoire de l'ancienne

cité de Grand (Vosges). — Nancy, veuve Hissette, 1856. in-8°

ESSAI sur les Destinées du régime municipal dans la Gaule, par M. Taillard, conseiller à la cour royale de Douai. — Cité par M. de Caumont.

FRAGMENTS tirés d'un Manuscrit contenant des Recherches chronologiques et historiques sur l'ancienne ville de Victry-en-Parlois, sur ses comtes particuliers et sur les comtes de Troyes ou de Champagne, par Charles-Maxime Detorcy, jurisconsulte, ancien juge-de-peace du canton de Vitry-le-Français. — Paris, 1839. in-8°.

GAZETTE de France, Journal politique. 1774.

HISTOIRE de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des registres de cette Académie. — Paris, imprimerie royale. in-4°.

HISTOIRE de la Décadence et de la Chute de l'Empire Romain, par Edouard Gibbon. — Edition du *Panthéon Littéraire*. Paris. grand in-8°.

MAGASIN Pittoresque, publié sous la direction de M. Ed^d. Charton. Année 1859. — Paris. in-4°.

MÉMOIRES de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon. — Dijon, 1827. in-8°.

OEUVRES de saint Jérôme, publiées par M. Benoît Matougues, sous la direction de M. L. Aimé-Martin. — Edition du *Panthéon Littéraire*. Paris. grand in-8°.

TRAITÉ élémentaire de Numismatique ancienne, grecque et romaine, composé d'après celui d' Eckel, augmenté d'un grand nombre d'articles, remarques et observations des meilleurs auteurs modernes, avec VII planches de médailles, contenant plus de 150 sujets gravés au trait, pour servir à l'intelligence du texte, par Gérard-Jacob K., associé correspondant des Académies royales des Antiquaires de France et de Châlons-sur-Marne. — Paris, Evrat, 1825. in-8°.

TABLE DES CHAPITRES.

	Pages.
Plan de la montagne du Chatelet.	
Préface.	1
Avant-Propos.	V

PREMIÈRE PARTIE.

Position topographique du Chatelet. . . .	1
Destination du Chatelet à l'époque gallo-romaine.	4
Noms prétendus donnés au Chatelet à l'époque gallo-romaine.	12
Des peuples qui ont dû habiter la montagne du Chatelet.	15
Époques présumées de la ruine du Chatelet.	16
Voies romaines.	25
Cimetière romain.	29

SECONDE PARTIE.

Des Fouilles faites sur le Chatelet. . . .	31
Des Objets divers trouvés dans les fouilles. .	37

	Pages.
Médailles.	41
Médailles en or.	45

TROISIÈME PARTIE.

Montiment de la Haute-Borne.	75
Hypogée celtique.	93
Notice biographique sur Grignon.	101
Notes complémentaires et explicatives.	113
Table des Ouvrages cités.	127

TABLE

ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A.

	pages.
AEliaus, médaille en or de cet empereur.	70
Agrafes ou boutons de manteau en bronze.	59
Albert Lenoir, cité.	89
<i>Alesia</i> (Alise), nom attribué au Chatelet.	15
Amphithéâtre romain à Grand.	25
<i>Andomatunum</i> , nom romain de la ville de Langres attribué au Chatelet.	12
Annuaire ecclésiastique, cité.	27 et 44
Annuaire de 1808, cité.	115
Annuaire de 1814, cité.	104 et 105
Antonin-le-Pieux, médailles en or de cet em- pereur.	71
Arbolotte, fontaine près de Langres.	71
Arcadius, médailles de cet empereur.	15 et 21
Armand Cassan, cité 87, 98, 99, 118, 119, 120, 121, 122 et 125	
Auguste, médaille en or de cet empereur.	17

B.

Baudot (M.) son opinion sur le Chatelet, 10, 116, 117	
Belges (les) se liguent contre César. . . .	18
Bertin (le ministre) rend compte au roi des découvertes faites par Grignon sur le Chatelet.	105
Boucles antiques en argent.	38
Boviolle, étymologie du nom de ce village. .	25
Boson II, duc de Bourgogne, ses contestations avec l'abbé du monastère de Gorze. . . .	13
Bulletins de Grignon sur le Chatelet. . . .	106

C.

Camps romains reconnus sur plusieurs points de la France, page 10. — Choix que les Romains apportaient dans les lieux où ils en établissaient, page 78. — Plusieurs deviennent par la suite des villes romaines, pag. 4. — Leur organisation intérieure	7
Camp romain dit de Julien.	25
<i>Castra æstiva</i> , camps temporaires.	9
<i>Castra hiberna</i> , enceintes fortifiées pour les quartiers d'hiver.	8
<i>Castra stativa</i> , camps servant de retraite aux troupes permanentes.	8

page.

<i>Castrum</i> , destination que M. Baudot pense avoir eu sur le Chatelet.	116
Catalauniens, peuples de la Gaule Belgique. . .	17
Caumont (M. de), cité.	23, 87 et 88
César, ses Commentaires cités.	18 et 19
Chariots antiques, leur largeur conservée sur plusieurs voies romaines.	27 et 28
Chatelet (le), opinion de plusieurs antiquaires sur cette montagne, page 11. — Pre- mière ruine supposée du Chatelet, p. 19. —Deuxième ruine, page 21. — Plu- sieurs localités portent ce nom.	11
Cimetière romain.	29, 117 et 118
Cippe funéraire de la Haute-Borne.	89
Cippes funéraires découverts sur la voie ro- maine du Chatelet.	29
Claude, médaille en or de cet empereur. . .	45
Clefs antiques en bronze.	39
Clous en bronze représentant divers sujets. . .	40
Constance, cité.	19
Cornalines représentant divers sujets.	41
Couteau pour les sacrifices.	40
Cuillères en argent, en bronze et en os.	38 et 39

D.

Danville, cité.	14
Detorcy, cité.	13
Dés à jouer en os.	40
Dévastation des Gaules par les Barbares 9, 20 et 21	
Dolmen, monument celtique.	119
Domitien, médailles en or de cet empereur 51, 52, 53	
<i>Duro-Catalaunum</i> , capitale des Catalauniens.	17
<i>Duro-Cortorum</i> (Rheims), capitale des Rémes ou Rémois.	18

E.

Eduens, peuples de la Gaule Belgique.	11
Einold, abbé du monastère de Gorze	13
Epeingles de cheveux en os	39
Epeingles en bronze	39

F.

Faune (pied de) en pierre	42
Faustine, médaille en or	72
Fibules en bronze	39
Flavien Joseph, cité	7

	pages.
Flûtes, fragments en os, en ivoire, etc.	40
Fouilles faites sur le Chatelet	31, 32 et 37

G.

Galba, médailles en or de cet empereur	46
Gazette de France, citée	12
Gérard-Jacob K., cité	85
Germanis (les), invasion de ces peuples dans les Gauls	18
Gibbon, cité	19 et 21
Girault de Prangey (M.) visite les monuments historiques de la Haute-Marne. — Rap- port qu'il fait sur nos médailles	I et II
Goblet en bronze	39
Gorzum, nom latin que l'auteur de l'Annuaire de la Haute-Marne pense avoir eu.	115
Gourze (monastère de).	15
Gourzon, village sur le territoire duquel se trouve située la montagne du Chatelet.	15
Grains de colliers en verre	42
Grand, note sur cette ancienne ville romaine	25
Grignon, cité	2, 4, 6, 76, 84, 85, 104 et 106
Grignon fils dresse le plan du Chatelet	107
Guet-Jean-Bara.	26

H.

Hadrien, médailles en or de cet empereur.	62, 65, 64, 65, 66, 67, 68 et 69
Haute-Borne, monument celtique . . .	75 et 118
Histoire manuscrite de Joinville, citée . . .	13 et 21
Honorius, médailles de cet empereur . . .	13
Hygien, cité.	7
Hypogée celtique, pag. 93. — Ossements de divers animaux qu'on y trouve, pag. 96. — Description de deux monuments de ce genre découverts dans l'arrondissement de Mantes.	98 et 121

I.

Inscription romaine conservée dans une grotte.	28
Interprétations diverses de l'inscription de la Haute-Borne	79, 82, 84, 85 et 86

J.

Jérôme (saint), cité.	25
Julie, fille de Titus, médaille en or	51
Julien, cité	17 et 19
Jupiter Stator, etc.	80 et 81

L.

Lampes antiques en terre rouge	39
Laneuville, village que Grignon pense avoir été bâti par les habitants du Chatelet	14
Legendre, ingénieur de la province de Cham- pagne, cité.	76, 77 et 78
Léon Vaudoyer, cité.	89
Lièvres en bronze	59
Lingons, peuples de la Gaule Celtique	11
Longrue (l'abbé de), cité	14
Lucius Verus, médaille en or de cet empereur.	73
Luquet (M.), cité.	27 et 41

M.

Mathieu (l'abbé), cité.	101
Marc-Aurèle, médaille en or de cet empereur.	72, 73
Marcellus consacrant les dépouilles du roi Viri- domarus à Jupiter Férétrien	80
<i>Matrona</i> , la Marne séparant les territoires des Celts et des Belges	17
Maureau de Mautour, cité.	78
Médaille cranclée (rare exception)	18
Médailles inédites	51 et 61

Médailles gauloises découvertes dans les fouilles faites sur le Chatelet	15 et 35
Médailles romaines trouvées sur le Chatelet de- puis César jusqu'à Julien	17, 33, 35 et 42
Mémoires de l'Académie de Dijon , cités	115
Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.	78, 79, 80, 81, 82 et 83
Menhirs, monuments celtiques	87 et 119
Mercure en bronze	39
Montfaucon, cité	39
Monuments celtiques découverts près des voies romaines	92

N.

Naix, note sur cette cité romaine	25
Néron, médaille en or de cet empereur	46
Nerva, médaille en or de cet empereur	53 et 54
Neufchâteau, note sur cette ville	25
<i>Noviomagus Vadicassium</i> , nom que Grignon pense avoir appartenu au Chatelet	13

O.

Objections faites sur la destination de la Haute- Borne	90, 91 et 92
--	--------------

pages.

Objets divers rencontrés dans les fouilles faites sur le Chatelet. 15, 32, 33, 38, 39, 40 et 41	
Opinion sur la destination de la Haute-Borne. 89, 92	
Opinion sur l'occupation du Chatelet par divers peuples.	16
<i>Oppidum</i> , ville du second ordre, dont on pense que le Chatelet à dû faire partie . . .	114
Ossements d'animaux découverts dans les hy- pogées,	96 et 97
Othon, médaille en or de cet empereur. .	47

P.

Patères en bronze argenté.	38
Peigne trouvé dans un tombeau romain . .	30
Peulvan, monument celtique	87
Peuples qui ont dû habiter la montagne du Chatelet	15
Pline, cité.	14
Polybe, cité	7
Plume en bronze	40
Pompée, médaille en or de cet empereur. .	44
Poteries romaines de diverses couleurs et re- présentant divers sujets.	41

R.

Rémois, peuples de la Gaule Belgique.	11 et 17
Rohan (le prince de) visite les fouilles faites sur le Chatelet	407
Roues (petites) en bronze	40
Ruines du Chatelet à différentes époques.	15, 16, 24

S.

Sabina, médaille en or.	69 et 70
Sceyb, son opinion erronée sur le Chatelet .	42
Sépultures romaines sur le bord des chemins .	118
Sévère, médaille en or de cet empereur. . .	74
<i>Solimariaca</i> , station romaine	25
Squelettes découverts dans un tombeau romain.	50
Squelettes rencontrés dans les décombres du Chatelet	16
Squelettes trouvés dans les hypogées. . .	97 et 122
Statue et divers fragments antiques conservés dans une grotte	28 et 29
Styles en bronze	40

T.

Tables de Ptolomée , citées	14
Taillard (M.), cité d'après M. de Caumont.	22 et 23
Tersan (l'abbé) fait l'acquisition d'une grande partie des objets trouvés par Grignon sur le Chatelet	109
Tête d'aigle en bronze	40
Tête de femme en terre blanche	40
Tibère , médaille en or de cet empereur . . .	45
Titus , médaille en or de cet empereur . . .	50
Tombeaux romains découverts sur la voie qui sort du Chatelet.	28 et 29
Traditions ayant rapport à la Haute-Borne.	76 et 77
Trajan , médailles en or de cet empereur.	54, 55, 56, 57, 58, 59, 60 et 61
Tricasses , peuples cités par Pline	14

U.

Urnes cinéraires en pierre et en verre blanc, dé- couvertes dans un champ près du Chatelet.	29
--	----

V.

Vadicasses (les), sentiment de Ptolomée sur l'existence de ces peuples	14
Valois (de), cité	14
Vase en bronze argenté	38
Verres colorés de diverses formes et de diffé- rentes couleurs	42
Vespasien, médailles en or de cet empereur.	48, 49
Végece, cité	7 et 9
Viridomarus, prince d'Autun	79
Viridomarus, roi des Gaulois Insubriens . .	79
Voie-Jean-Bara	26
Voie romaine de Langres à Neufchâteau . .	25
Voie romaine sortant du Chatelet . .	25 et 26

FIN DES TABLES.

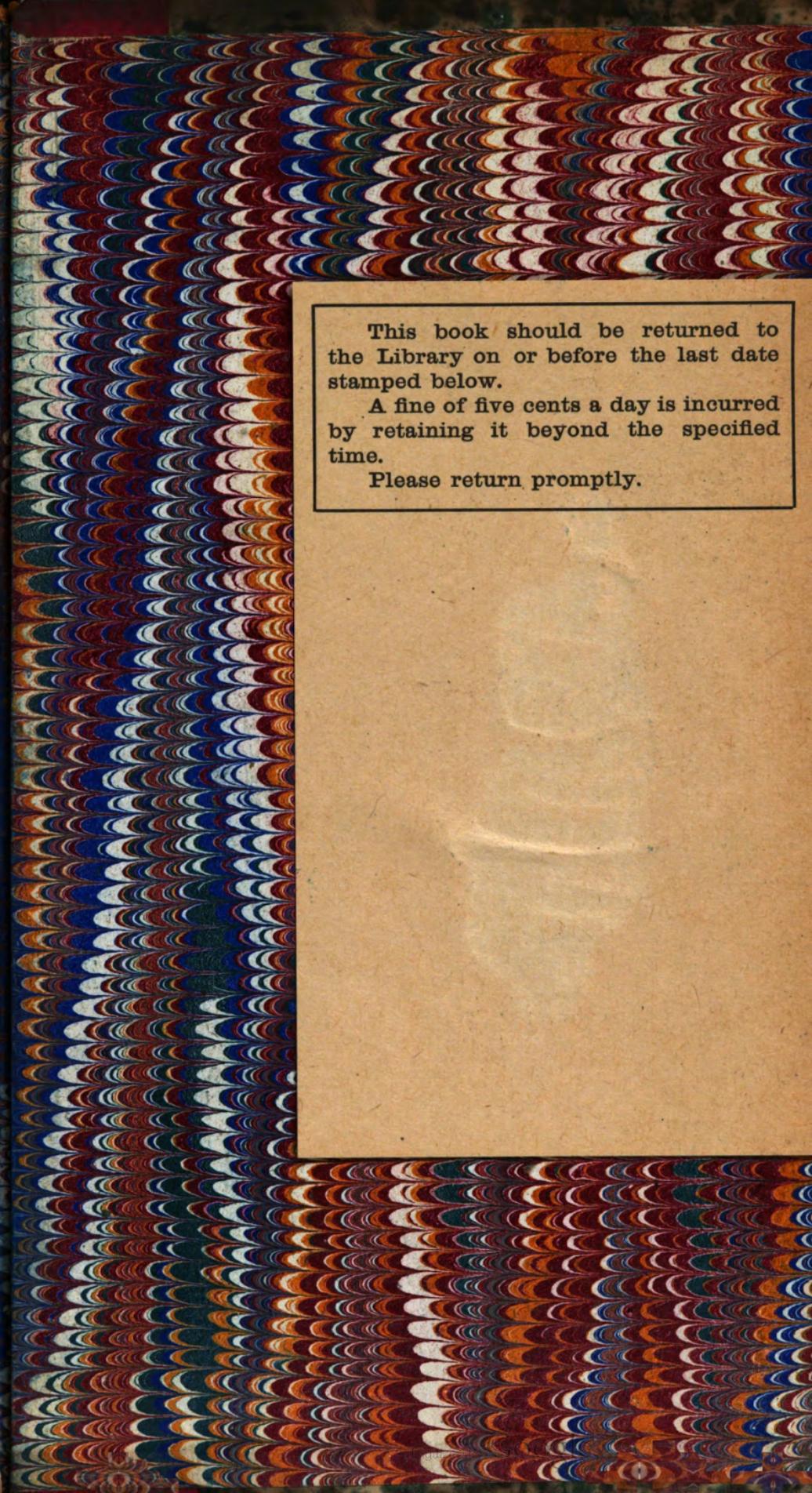
ERRATA.

Page 12, ligne 22. Au lieu de : une dame qui garde l'anonyme, demanda si la ville découverte sur le Chatelet n'est pas Alesia, lisez : une dame qui a gardé l'anonyme, demandait si la ville découverte sur le Chatelet n'était pas Alesia.

Page 25, ligne 17. Au lieu de : sans être précisément une ville romaine, lisez : sans être précisément une ville des Romains.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE VICTOR DE MONGEOT A NEUFCHATEAU.





This book should be returned to
the Library on or before the last date
stamped below.

A fine of five cents a day is incurred
by retaining it beyond the specified
time.

Please return promptly.

